



SOMMAIRE

	Page
Point 20 de l'ordre du jour: Admission de nouveaux Membres à l'Organi- sation des Nations Unies (suite)	411

Président: M. Muhammad ZAFRULLA KHAN
(Pakistan).

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR

**Admission de nouveaux Membres à l'Organisation
des Nations Unies (suite*)**

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): L'Assemblée générale est saisie des documents A/L.394 et Add.1, qui contiennent un projet de résolution présenté par 35 Etats Membres au sujet de l'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République algérienne démocratique et populaire, et du document A/5251, contenant une lettre du Président du Conseil de sécurité sur cette question.

2. Si aucune demande de mise aux voix n'est présentée, je considérerai que l'Assemblée générale décide par acclamation d'admettre à l'Organisation des Nations Unies la République algérienne démocratique et populaire.

Le projet de résolution est adopté par acclamation.

3. Le **PRESIDENT** [traduit de l'anglais]: Je déclare que la République algérienne démocratique et populaire est admise comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

La délégation de la République algérienne démocratique et populaire est accompagnée à sa place dans la salle de l'Assemblée générale.

4. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): C'est avec une grande joie et une vive satisfaction que j'accueille la République algérienne démocratique et populaire en qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. S'il fallait que j'exprime en partie seulement ce que nous éprouvons tous, en cette occasion, d'émotion profonde, de joie et de satisfaction, je prendrais beaucoup trop du temps de l'Assemblée sans dire tout ce que j'aurais à dire. Je me contenterai donc de prononcer ces quelques paroles, certain d'ailleurs que plusieurs d'entre vous exprimeront ce même sentiment dans les termes de leur choix.

5. Avant de donner la parole au premier orateur, je tiens à ajouter, comme je l'ai dit pour moi-même, que si nous nous laissons aller à exprimer nos sentiments en détail cela nous prendrait plusieurs séances. Je suis donc certain que les différents orateurs se borneront à dire le plus brièvement possible les pensées qu'ils ont à l'esprit.

6. **M. COUVE DE MURVILLE** (France): C'est la troisième fois depuis 1959, c'est-à-dire depuis trois ans, que j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la France devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 30 septembre 1959 [814^{ème} séance], j'exposais les conditions dans lesquelles mon gouvernement entendait assurer l'évolution et l'avenir des territoires africains dont il avait encore, à des titres divers, la responsabilité. Il s'agissait, bien entendu, d'une part de ces pays africains et malgaches situés au sud du Sahara, dont il venait d'organiser et de reconnaître la transformation en Etats nationaux, d'autre part de l'Algérie.

7. L'année suivante, le 20 septembre 1960 [864^{ème} séance], j'intervenais à cette tribune pour exprimer la joie et la fierté de la France au moment où, sur sa proposition et celle de la Tunisie amie, la République malgache et 10 Etats africains: le Cameroun, le Togo, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger, le Tchad, le Gabon, la République centrafricaine et la République du Congo (Brazzaville), étaient admis à figurer au nombre des Membres des Nations Unies, suivant la Guinée, accueillie déjà quelque temps auparavant, précédant le Sénégal et le Mali et, en dernier lieu, la Mauritanie.

8. Et voici qu'aujourd'hui, 8 octobre 1962, la République algérienne vient à son tour de voir acclamer par vos délégations unanimes son entrée dans notre organisation. Une nouvelle fois je m'adresse à cette assemblée pour lui dire notre satisfaction et pour exprimer mes vœux au nouveau compagnon qui va dorénavant siéger sur ces bancs, aux côtés des deux autres Etats du Maghreb, le Royaume du Maroc et la République tunisienne, auxquels tant de liens nous attachent également.

9. L'Algérie est le vingtième Etat en Asie et en Afrique qui, après avoir vécu sous la souveraineté, sous le protectorat ou sous la tutelle de la France, ait accédé à l'indépendance et soit entré dans l'Organisation des Nations Unies. L'événement que nous célébrons est donc en soi un événement d'importance. Il l'est d'autant plus pour nous, Français, qu'il marque le terme de l'œuvre d'émancipation que notre pays a poursuivie depuis la fin de la dernière guerre mondiale et qu'il avait amorcée dès la Conférence de Brazzaville en 1944, alors que le monde était encore plongé dans le bouleversement et dans l'incertitude. La France a maintenant achevé sa tâche. Elle pense que, ce faisant, elle a fait bénéficier les pays qu'elle a menés à l'indépendance, c'est-à-dire en particulier à la pleine responsabilité de leur vie internationale, de toute l'aide qu'il était en son pouvoir de leur donner, soit en ce qui concerne l'économie, soit en ce qui concerne le développement culturel et social, soit en ce qui concerne l'éducation politique et humaine. Elle a ainsi apporté à la communauté internationale une contribution dont elle a le droit de tirer quelque fierté. Son œuvre aujourd'hui terminée, il ne lui reste

*Reprise des débats de la 1123^{ème} séance.

qu'à exprimer le vœu qu'un vingt et unième Etat, qui devrait, lui aussi, en ce moment, compter au nombre des Nations Unies, je veux dire le Viet-Nam, puisse venir à nous dès que les tragiques divisions du monde actuel ne s'opposent plus à la réalisation de son unité nationale.

10. Au cours de cette période de 17 ans qui s'achève aujourd'hui, l'action de la France a été fondée constamment sur un principe cardinal, celui-là même qui se trouve inscrit à l'Article premier de la Charte des Nations Unies (je veux dire le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, autrement dit le droit à l'autodétermination. C'est, en ce qui concerne l'Algérie, le 16 septembre 1959 que ce principe a été solennellement proclamé par le général de Gaulle, président de la République française, comme devant constituer la base de tout règlement possible du problème. Je disais alors moi-même à cette tribune: "Ce régime [de l'Algérie] ne peut résulter que de la volonté librement exprimée des Algériens eux-mêmes. Les combats, la violence, la terreur ne sont pas les moyens de conduire à la solution. Qu'ils cessent et que l'on appelle à se prononcer, dans la paix et la liberté, les hommes et les femmes d'Algérie, tous les hommes et toutes les femmes, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique". [814ème séance, par. III.]

11. Trop de sang, hélas, avait été versé, trop de passions excitées et surtout trop de méfiances entretenues, pour que l'appel solennel du Chef de l'Etat français fût alors immédiatement entendu et que les conséquences qu'il impliquait fussent rapidement tirées jusqu'au dénouement final. Du 16 septembre 1959 au 18 mars 1962, il aura fallu deux ans et six mois pour que, à la suite de longues négociations, soient conclus à Evian les accords qui devaient, à la fois, faire cesser le feu et définir les bases du régime politique que les adversaires d'hier entendaient ensemble proposer à la libre ratification de la population algérienne.

12. Dès lors, tout allait se précipiter. Le 8 avril, le peuple français, dans un référendum solennel, faisait siens les accords intervenus, et donnait à son gouvernement le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires à leur application. Le 1er juillet suivant, le peuple algérien à son tour, à la quasi-unanimité, apportait sa propre ratification. Il acceptait l'avenir qui lui était proposé, celui de son indépendance en coopération amicale avec la France. Celle-ci reconnaissait le même jour le nouvel Etat. La République algérienne était née, à laquelle toute la communauté des nations apportait aussitôt une reconnaissance que le vote de ce jour vient seulement confirmer.

13. Dénoûement pacifique d'une longue tragédie; solution d'un problème dont depuis des années tous les hommes de bonne foi admettaient la difficulté exceptionnelle.

14. L'Algérie n'était pas pour la France, et de loin, une colonie au sens que l'on donne habituellement à ce mot. Du fait d'une longue histoire vécue ensemble — 132 années d'une vie véritablement commune — du fait de la position géographique, du fait d'une extraordinaire interpénétration des populations et des économies, il s'agissait d'une question qui, comme je le disais ici même en 1959, était vraiment unique au monde. Un million d'Européens, dont un très grand nombre de Français, s'étaient, par vagues succes-

sives, installés sur le territoire algérien. Ils y avaient créé une agriculture moderne et développé des entreprises artisanales, commerciales et industrielles qui constituaient la base de l'activité économique du pays. Surtout, ils avaient fait souche en Algérie et s'y étaient enracinés, à mesure que passaient les générations. Ils étaient devenus algériens par le sol et par le sang, même s'ils demeuraient profondément liés à la France et, de ce fait, désespérément attachés à l'idée que leurs deux patries pourraient continuer à n'en constituer qu'une seule. Cela, les Algériens musulmans ne l'ont jamais accepté au long de leur lutte pour l'indépendance et, à vrai dire, ils ne pouvaient pas l'accepter. Il fallait donc s'orienter vers une autre voie; c'est ce que les accords d'Evian ont fait.

15. Ils ont prévu pour la communauté européenne minoritaire une série de garanties qui seules pouvaient rendre possible son maintien sur place et sa coopération avec la communauté musulmane. La règle démocratique veut que la majorité l'emporte. Elle exige aussi que la minorité ne soit pas opprimée et, dans le cas particulier, qu'elle puisse subsister, avec sa langue, sa culture et sa religion. C'est ce qu'a promis la Déclaration générale d'Evian, notamment lorsqu'elle a proclamé:

"L'Etat algérien souscrit sans réserve à la Déclaration universelle des droits de l'homme et fondera ses institutions sur les principes démocratiques, sur l'égalité des droits politiques entre tous les citoyens, sans discrimination de race, d'origine ou de religion. Il appliquera notamment les garanties reconnues aux citoyens de statut civil français."

16. Les accords d'Evian ont ainsi raisonnablement réglé un problème qui, humainement, était pour nous essentiel, et qui, en fait, avait aussi une importance capitale pour l'Algérie de demain, car beaucoup en dépendait pour le départ du nouvel Etat, de son administration et de son économie.

17. Ces accords contiennent bien d'autres dispositions, elles aussi essentielles, puisqu'elles établissent les fondements de la coopération entre la France et l'Algérie, et constituent, par là, la charte des rapports futurs entre les deux pays.

18. Depuis la déclaration du général de Gaulle du 16 septembre 1959, qui proclamait le droit des Algériens à l'autodétermination, c'est-à-dire admettait à l'avance leur accession à l'indépendance, deux voies étaient ouvertes et proposées. Nous appelions la première la sécession. C'était l'indépendance dans la rupture de tous liens avec notre pays. L'autre était la coopération, c'est-à-dire l'indépendance dans le respect de nos rapports économiques, culturels et humains, et un concours actif de la France au développement de l'Algérie nouvelle. Nous avions pour notre part toujours déclaré que si l'Algérie était désireuse de choisir la seconde voie, celle de la coopération, nous accueillerions sa décision avec plaisir et serions prêts à assumer les charges de l'aide financière et technique qui en seraient la conséquence, si lourdes que dussent être ces charges pour la France. Donnant suite à cet engagement, les accords d'Evian avaient défini les grandes lignes de ce que sera une telle coopération, pour les soumettre ensuite à l'approbation du peuple algérien.

1/ Accords conclus à Evian le 18 mars 1962 entre les représentants de la France et ceux du Front de libération nationale.

2/ Voir Journal officiel de la République française du 20 mars 1962.

19. Celui-ci, en décidant son indépendance, a choisi, à une écrasante majorité, la voie qui lui était ainsi offerte, et qui était celle de l'amitié et du développement. Voilà pourquoi le représentant de la France peut aujourd'hui vous dire: l'Algérie, dont vous venez de voter l'entrée dans l'Organisation des Nations Unies, y entre avec l'accord et le plein appui de mon pays, qui entend entretenir avec elle dans l'avenir les relations étroites et confiantes que j'ai dites, pour le plus grand avantage de l'une et de l'autre nation.

20. Certes, les débuts du nouvel Etat ne pouvaient être aisés. De tels débuts ne le sont jamais. Vous le comprenez mieux que personne dans cette enceinte, puisque plus de la moitié des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sont nés à l'indépendance et à la souveraineté internationale depuis qu'a été établie la Charte de San Francisco. S'agissant de l'Algérie, la tâche est plus ardue sans doute qu'elle ne l'a été pour quiconque, puisqu'il faut, tout à la fois, faire disparaître les séquelles de sept années de violences, rétablir la confiance entre les deux communautés, remettre en marche une économie paralysée par les événements, édifier un Etat moderne capable de faire face aux rudes tâches du monde actuel.

21. La France laisse en Algérie une infrastructure économique et administrative comparable à celle qui existe dans les pays les plus développés. Le concours de ses enseignants et de ses techniciens est acquis à l'Algérie nouvelle, de même que toute l'aide économique et financière dont les deux gouvernements pourront convenir. Mais il est clair que c'est à l'Algérie elle-même, à son peuple, au gouvernement que celui-ci vient d'appeler à le diriger, qu'appartiennent la responsabilité en premier et en dernier lieu, et par conséquent l'essentiel de l'effort. Nous sommes assurés que peuple et gouvernement vont vaillamment entreprendre l'immense tâche qui leur incombe. Ils auront besoin pour réussir de tout leur courage, de toute leur énergie, de toute leur obstination. Ils auront besoin non seulement du concours de la France, qui leur est acquis, mais de la sympathie et de l'appui de tous les pays libres, lesquels ne leur feront certainement pas non plus défaut. C'est donc avec confiance que nous envisageons l'avenir de cette Algérie indépendante qui apparaît à compter de ce jour sur la scène internationale. Le drame qu'ont vécu pendant sept années la France et l'Algérie est maintenant terminé à jamais. Le souvenir des jours sombres s'effacera si nous savons tourner nos regards vers l'avenir et envisager de concert la grande tâche de coopération qui s'offre à nos deux pays. Puissé la faute des hommes ne pas dénigrer notre espoir. La République française souhaite de tout cœur que la République algérienne s'affirme et prospère, dans l'indépendance, dans la fraternité et dans la liberté.

22. M. Mongi SLIM (Tunisie): En février 1957, très peu de temps après l'entrée de la Tunisie aux Nations Unies, j'ai eu le privilège d'ouvrir, devant la onzième session ordinaire de l'Assemblée générale, le dossier de la question algérienne. J'ai essayé, avec d'autres délégations, d'attirer l'attention de notre organisation sur l'ampleur du drame qui se déroulait alors en Algérie et sur l'intérêt qu'il y avait pour la paix et pour la stabilité de tout le Maghreb à recommander une solution négociée entre les deux parties, conformément au droit et à la justice. Je conclusais ce débat par une déclaration, après le vote d'une résolution de compromis. Qu'il me soit permis de commencer ma présente intervention par ma conclusion d'alors:

"Je forme aussi l'espoir de voir ainsi bientôt le peuple algérien, ayant recouvré sa liberté et disposant de son avenir, rejoindre le monde libre pour le maintien et la défense de la paix et de la sécurité internationales et des principes pour lesquels il a tant lutté." [654ème séance, par. 93.]

23. C'est vous dire avec quelle émotion je constate aujourd'hui la réalisation d'un espoir qu'à cette même tribune j'exprimais il y a près de sept ans. Aussitôt l'indépendance proclamée le 1er juillet 1962, à la suite d'un plébiscite librement organisé, l'Algérie a procédé à l'élection d'une assemblée nationale constituante et à la formation d'un gouvernement régulier, qui s'est empressé de demander l'admission de la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies, s'engageant, conformément à la Charte, à respecter les obligations qui en découlent pour un Etat Membre.

24. La délégation tunisienne est heureuse d'enregistrer aujourd'hui que par un vote unanime la dix-septième session de l'Assemblée générale vient de décider l'admission de la République algérienne, pays frère, que des liens particulièrement étroits rattachent à la Tunisie. Je suis donc très heureux de pouvoir présenter, en mon nom personnel et au nom du gouvernement et du peuple tunisiens, nos fraternelles félicitations à Son Excellence M. Ahmed Ben Bella, chef du Gouvernement de la République algérienne, ici présent, ainsi qu'au vaillant peuple algérien, qui a su, grâce à une foi tenace et à un grand courage, unir ses efforts et ses sacrifices pour mener sa lutte libératrice, recouvrer sa dignité et son indépendance afin de pouvoir assumer, dès aujourd'hui, pleinement, ses responsabilités comme Membre des Nations Unies.

25. Je voudrais à cette occasion adresser mes chaleureuses félicitations au général de Gaulle, qui a fini par triompher des hésitations et des tentances bellicistes ainsi que des notions les plus désuètes de suprématie et de domination d'un peuple par un autre.

26. Le gouvernement et le peuple tunisiens considèrent ce jour comme une journée de joie et de satisfaction, celle de la consécration de la liberté et de l'indépendance du peuple algérien frère, permettant d'entrevoir avec plus de certitude l'ébauche du grand Maghreb arabe, dont la réalisation ne pouvait pas être sérieusement envisagée auparavant. Il m'est agréable de citer, à ce propos, la conclusion d'un télégramme que le président Bourguiba, président de la République tunisienne, a adressé au président Ben Bella à la suite de la constitution du premier Gouvernement de l'Algérie indépendante:

"Je suis convaincu que la consolidation des fondements de l'Etat algérien, illustrée par l'avènement de son premier gouvernement légitime, renforcera la coopération et la solidarité entre tous les peuples du grand Maghreb arabe et réalisera les aspirations de dignité et de relèvement de cette région."

27. Les souffrances endurées par le peuple algérien aussi bien que celles subies par les Européens d'Algérie nous permettent d'espérer qu'ils pourront triompher des rancœurs et des ressentiments que sept années et demi de guerre n'ont pas manqué d'engendrer. Je me permets d'espérer aussi que les Français d'Algérie sauront se dégager des anciennes notions de suprématie ou de domination. Que les deux considèrent qu'ils appartiennent à un même pays,

qu'ils y ont les mêmes intérêts, qu'ils y ont acquis les mêmes habitudes et les mêmes coutumes; qu'ils considèrent aussi que leur avenir est le même et qu'il serait aisé de préparer ensemble, dans l'amitié recouvrée et le respect mutuel, une Algérie libre et indépendante.

28. J'ai la conviction que la victoire du peuple algérien réside essentiellement dans l'unité qu'il a montrée pendant sept années et demie de lutte, dans l'attachement à sa liberté et à sa dignité. Il saura se rappeler que les conditions essentielles de la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté résident particulièrement dans la cohésion nationale et dans la concorde, édifiées démocratiquement à l'intérieur de nos frontières. Comme nous, j'en suis convaincu, le peuple algérien et ses chefs ne peuvent oublier que ce fut la désunion et la discorde qui ont été à l'origine de la perte de notre souveraineté au cours du XIX^{ème} siècle.

29. Durant six années consécutives, l'Assemblée générale a eu à connaître de la question algérienne et de la guerre absurde qui se déroulait au cœur de l'Afrique du Nord, avec toutes les souffrances que le peuple algérien a endurées. Je ne saurais vouloir aujourd'hui ranimer un débat heureusement clos. Il est au contraire éminemment souhaitable de voir ces douloureuses années tomber dans l'oubli et de voir la réconciliation ouvrir à nouveau les voies de l'amitié. Je suis convaincu cependant que l'ampleur des sacrifices du peuple algérien lui aura permis de mesurer l'ampleur des responsabilités qu'il aura à assumer pour édifier une Algérie prospère et florissante, dans la stabilité et l'indépendance retrouvées. Il n'est peut-être pas inutile de souligner que l'histoire nous a prouvé que ce sont ceux qui ont lutté le plus durement pour leur liberté qui ont les plus justes notions des réalités et de leurs impératifs. Ce sont ceux-là qui seront les plus réalistes dans la vie internationale, s'éloignant de tout extrémisme exagéré et s'écartant par nature même de toute modération maladroite ou larvée.

30. Je sais que l'accession du peuple algérien à l'indépendance a des répercussions considérables dans différents domaines, aussi bien en Afrique que dans le monde.

31. En Afrique, l'indépendance de l'Algérie réalisée à la suite de sept années et demie de lutte, avec tout ce que cette lutte comporte de douleurs, larmes, sacrifices et dévouement, cette indépendance, dis-je, constitue un événement considérable pour la stabilité et la paix dans notre continent. Elle administre la preuve irréfragable de la vanité de l'opposition que l'on croit pouvoir maintenir contre un peuple qui aspire à la liberté et qui est déterminé à recouvrer sa dignité et sa souveraineté. Elle démontre, d'une façon éclatante, l'absurdité de certaines fictions qui ne correspondent pas aux réalités et ne sauraient se concilier avec les notions modernes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

32. Puisse l'exemple algérien contribuer à dessiller les yeux de ceux qui, en Afrique, continuent à vouloir ignorer cette évidence au mépris du droit et des exigences les plus saines de la fraternité entre les peuples et de la concorde entre les nations. L'indépendance du peuple algérien aura mis fin à un cauchemar qui a troublé pendant six ans, ici même, les consciences internationales et aussi, pourquoi ne pas le dire, les consciences de tous les hommes libres du peuple français.

33. En félicitant le peuple algérien, je ne saurais donc manquer au devoir de féliciter le peuple français de la victoire que, par-dessus les douleurs, les larmes et les souffrances, ils ont pu, tous les deux, remporter sur la guerre elle-même, recourant à la seule voie raisonnable et possible, celle de la négociation, de la discussion et de l'arrangement par des voies pacifiques.

34. Je termine par la conclusion que je pense devoir tirer pour notre organisation. L'admission de l'Algérie libre et indépendante comme Membre des Nations Unies constitue un facteur d'espoir pour tous. Ayant connu la guerre, la République algérienne aura à cœur d'apporter à notre organisation une précieuse coopération dans la recherche des moyens les mieux appropriés en vue d'assurer rapidement la décolonisation générale et pacifique et de consolider la paix et la sécurité internationales.

35. M. CHAKRAVARTY (Inde [traduit de l'anglais]): C'est un honneur pour la délégation de l'Inde que de se joindre à ceux qui ont félicité l'Algérie et qui lui ont souhaité la bienvenue à la place qui lui revient à juste titre dans le concert des nations. Pendant plusieurs années, le gouvernement et le peuple de l'Inde ont suivi les événements d'Algérie avec une profonde inquiétude et une sympathie fraternelle. L'Algérie est devenue depuis quelque temps un symbole d'héroïsme, et la lutte magnifique, les souffrances indolubles et les sacrifices des fils et des filles d'Algérie ont ému le cœur de millions de personnes dans le monde entier. La valeur, la discipline et la persévérance tenace du peuple algérien inspireront et encourageront toujours les autres peuples qui continuent à lutter pour la liberté.

36. En ce jour heureux, mon esprit se reporte à ces premières années où, je m'en souviens, il fallait livrer un dur combat pour obtenir seulement l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'une question relative à l'Algérie. L'histoire du monde d'après guerre nous offre de multiples exemples de nombreux peuples qui ont reconquis la liberté et l'indépendance après être tombés, pour des raisons diverses, sous la domination étrangère. Par bonheur, la majorité de ces peuples a réussi à obtenir son indépendance sans trop d'effusion de sang. L'Algérie n'a malheureusement pas eu cette chance et a traversé des années sanglantes. Elle a dû même mener l'une des guerres d'indépendance les plus sanglantes de l'histoire. Les sacrifices que le peuple algérien a dû consentir pendant huit longues années sont véritablement étonnants. A peine pourrait-on trouver dans l'histoire un exemple analogue de pays poursuivant pendant des années une guerre d'indépendance qui ait exigé un aussi lourd tribut de vies humaines et causé de telles destructions. Rendons respectueusement hommage aux centaines de milliers d'Algériens qui ont donné leur vie pour la liberté de leur pays.

37. Ce jour est pour tous ceux qui ont à cœur l'indépendance des peuples une occasion mémorable et une journée de réjouissance. Nous nous réjouissons donc aujourd'hui qu'ait pris fin heureusement l'épopée de la lutte de l'Algérie pour son indépendance. Je ne puis mieux faire en l'occurrence que de citer quelques extraits de la déclaration faite par le Premier Ministre de mon pays à l'occasion de l'accession de l'Algérie à l'indépendance:

"L'histoire ne nous offre, certes, guère d'exemples d'une lutte aussi courageuse, dans des conditions aussi défavorables et aussi lourdes de

souffrances et de sacrifices. En un monde où presque chaque journée nous apporte quelque nouvelle affligeante, les nouvelles qui nous sont venues d'Algérie sont un baume et un réconfort.

"Quiconque a mis sa foi dans la liberté se réjouira de l'heureuse conclusion de cette longue lutte. Les membres du gouvernement et le peuple de l'Inde en sont particulièrement heureux et tiennent à adresser leur salut cordial et fraternel au peuple algérien et à ses chefs courageux qui, pendant si longtemps, ont conduit et inspiré son héroïque combat. Nous nous réjouissons des idéaux qu'ils se sont fixés en matière de justice sociale, de laïcité et de non-discrimination, quelles que soient la race, la religion ou les convictions, car ce sont précisément les idéaux que nous avons nous-mêmes inscrits dans notre constitution. Nous les considérons comme nos associés dans une lutte commune.

"Nous tenons aussi à féliciter le président de Gaule et son gouvernement, qui ont réussi à mettre fin à cette lutte prolongée d'une manière conforme aux meilleures traditions de la France à l'égard de la liberté, de l'égalité et de la fraternité des hommes."

38. Il y a quelques jours, le Premier Ministre de l'Inde, M. Nehru, a adressé aussi à M. Ben Bella, premier ministre de l'Algérie, à l'occasion de l'achèvement des travaux de préparation d'une constitution et de la formation du nouveau gouvernement dont il est le chef, un message dans lequel il lui transmettait les félicitations et les vœux chaleureux du peuple et du gouvernement de l'Inde.

39. Aujourd'hui, l'Algérie a pris la place qui lui revient parmi les Nations Unies. C'est là une occasion particulièrement importante, non seulement pour l'Algérie, mais encore pour chacun de nous. Ma délégation est convaincue que l'Algérie, riche de toute son expérience, apportera dans nos délibérations des idées nouvelles et qu'elle jouera un rôle de premier ordre parmi les Nations Unies et dans le monde en général.

40. Nous souhaitons à l'Algérie de réussir pleinement dans les efforts qu'elle fait en vue de consolider et de renforcer son indépendance, tant sur le plan politique que sur le plan économique, et c'est avec plaisir que nous nous préparons à coopérer avec elle, dans les conditions les plus amicales et les plus fécondes, à l'Assemblée générale et en dehors des Nations Unies.

41. M. RIFA'I (Jordanie) [traduit de l'anglais]: Cette glorieuse ascension depuis les montagnes et les vallées sacrées de l'Algérie, à travers la pénombre, les ténèbres et les sacrifices, jusqu'au sommet de la gloire pour y occuper le siège de la souveraineté, justifie certes que les documents officiels de l'Assemblée générale fassent place dans leurs pages pour les vers d'un poème. J'ai l'honneur d'offrir ce poème au nom de ma délégation. Cependant, les pensées que m'ont inspirées les horizons algériens n'ont pas été exprimées par moi seul. C'est grâce à l'enthousiasme profond avec lequel ont répondu mes amis et collègues Omar Adeel, du Soudan; Ahmed Benhima, du Maroc; Platon Morozov, d'Union soviétique; Ruben Ramirez Pane, du Paraguay, et Liu Chieh, de Chine, que mon texte arabe a été embelli dans ses versions anglaise, française, russe, espagnole et chinoise, que vous

allez entendre maintenant, simultanément, dans les cinq langues officielles 3/.

O grand désert! Y a-t-il dans l'immensité de ton étendue quelque arpent de sable qui n'ait été généreusement inondé du sang de si nobles sacrifices?

Et du haut du ciel, les fantômes de tant de martyrs étendent leur ombre à l'infini, répandant sur tes dunes et tes vallées une sublime grandeur.

Sais-tu que chaque fois qu'un brave brandit son glaive la terre en tremble et frappe au ciel pour lui en faire ouvrir les portes,

Et qu'au lotus alors tous les hommes libres tombés au champ d'honneur sont accueillis dans l'allégresse?

Comme la rose qui s'épanouit, offrant ses pétales au balser de la rosée matinale, l'Orient tout entier s'enveloppe du baume que tu répands.

Cesse donc tes pleurs, ô patrie de la gloire, et viens essuyer tes larmes dans les mains pieuses des prophètes.

Ne vois-tu pas qu'à la lumière éclatante de ta résurrection et de tes noces on pile à jamais les lindeuls de la mort?

O grande patrie! C'est pour ta victoire que la gloire entretendra la flamme éternelle et fera déployer les oriflammes de l'immortalité.

Ecoute toutes ces exclamations par lesquelles l'univers entier accueille ton retour.

Ecoute le tendre écho de ces larmes de joie...

Invisible est ta résolution, dont l'écho porte au-delà des plus lointains horizons les chants éternels de ton combat et de tes victoires.

Regarde l'Afrique surgir de ses vierges forêts, et les étoiles là-haut, dans le firmament, déchirer la nuit pour contempler sa marche triomphante.

O fille du désert, si au souvenir de ton sublime combat la douleur m'étreint encore,

Seule l'espérance dans ton destin pansa ma blessure et calma ma souffrance.

Ce poème est une prière de grâce et une offrande aussi,

Pour que mon cœur te dise toute ma passion et pour que tu ressenties toute ma foi.

A la seule évocation de la gloire, ton image envahit tout mon être et ta présence se manifeste jusqu'à l'horizon.

Combien de nuits sans sommeil n'ai-je passées dans la souffrance, combien de coupes amères n'ai-je bues jusqu'à la lie!

Serait-il donc implacablement vrai qu'aucun de nos vœux ne puisse être exaucé sans le sacrifice de notre sang, sans le sacrifice de notre vie?

Puisse ce monde qui se débat dans sa propre furie voir s'éteindre le doute dans la lumière éclatante de l'espoir et régner à jamais, entre les hommes, l'amour et la paix.

42. M. BALAFREJ (Maroc): L'occasion nous a déjà été donnée de saluer avec fierté, à cette même tri-

3/ M. Rifa'i a lu son poème en arabe. Le texte français a été fourni par la délégation.

bure, l'indépendance de l'Algérie, parce que le Maroc a toujours considéré son combat comme le sien propre et qu'il a partagé toutes les inquiétudes et les espérances algériennes.

43. Nous voulons exprimer aujourd'hui notre joie de voir siéger au sein de cette assemblée les représentants de l'Algérie nouvelle, parmi lesquels figurent certains de ses enfants les plus prestigieux.

44. Depuis plus de 130 ans, le peuple algérien subissait un régime colonial rigoureux, entièrement absorbé par l'exploitation des richesses du pays, faisant peu de cas des problèmes humains qui se posaient chaque jour de façon plus dramatique. Le peuple algérien, plus que nul autre, a démontré son attachement aux solutions pacifiques puisque, des années durant, il avait espéré trouver dans des formules juridiques diverses le moyen d'assurer sa dignité et sa liberté.

45. Malheureusement, son attitude n'a pas toujours trouvé les échos qu'il était en droit d'attendre. C'est pourquoi l'Algérie a dû se résoudre, pour se débarrasser d'un régime inadmissible et recouvrer sa souveraineté, à une guerre sans merci avec tout ce que cela implique de misère et de deuil.

46. Le combat pour la liberté en Algérie vient d'avoir sa consécration internationale par la participation effective des représentants de l'Algérie indépendante aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, à un moment où la lutte contre le colonialisme, ce régime d'exploitation et d'asservissement de l'homme, est entré dans sa phase finale. Nous savons tous que le peuple algérien a consenti des sacrifices au-delà de toute imagination pour parvenir à la reconnaissance de ses droits et de ses prérogatives. Au moment où nous exprimons notre joie et notre fierté pour la renaissance de l'Etat algérien, nous devons nous incliner avec déférence devant les martyrs sans nombre qui sont tombés en Algérie et saluer ici leur mémoire avec admiration et respect. Ni ces sacrifices, ni les souffrances que le peuple algérien a endurées pendant plus de sept années n'ont eu raison de son courage, de sa foi et de sa détermination. Cette détermination était d'autant plus forte que la lutte de l'Algérie pour la justice et la liberté avait, pour tous les autres peuples, la valeur d'un symbole et aussi celle d'un exemple. C'est pourquoi il a été suivi avec un exceptionnel intérêt par tous les pays qui luttent pour leur indépendance. Le peuple algérien savait qu'à travers son combat se jouait le destin d'un grand nombre de pays. Son courage, son abnégation ont été à la mesure du rôle historique qui lui a été ainsi fixé.

47. Nous sommes heureux d'exprimer aux dirigeants français notre satisfaction de voir que ce sont finalement les solutions pacifiques, qui tiennent compte du droit des peuples à choisir leur destin, qui ont prévalu, et nous exprimons l'espoir qu'une coopération fructueuse et loyale s'établira à l'avenir entre leur pays et l'Algérie, entre deux pays égaux et souverains.

48. Pour terminer, nous voudrions exprimer aux représentants algériens notre conviction que leur participation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies nous apportera un concours précieux et efficace pour l'avènement de l'ère de paix et de large coopération que nous désirons tous instaurer.

49. En leur renouvelant nos chaleureuses félicitations, nous voulons leur dire toute notre foi et notre confiance en l'Algérie nouvelle, dont le destin est

intimement lié au nôtre et à celui du Maghreb uni, libre et prospère, que nous espérons tous édifier ensemble.

50. M. MENCHIKOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation de l'URSS, ainsi que les délégations de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Mongolie, de la RSS d'Ukraine et de la RSS de Biélorussie, m'ont confié la tâche — qui me comble de joie et m'honore — de saluer à cette tribune la République algérienne démocratique et populaire, à l'occasion de son entrée comme Membre dans l'Organisation des Nations Unies.

51. C'est aujourd'hui un jour heureux, un jour de fête pour l'Organisation des Nations Unies. La naissance de la République algérienne démocratique et populaire, nouvel Etat du continent africain, est un événement dont les hommes, partout dans le monde, parlent avec émotion, car il s'agit là vraiment d'un grand événement historique. Les Membres de l'Organisation comptent maintenant dans leurs rangs un peuple dont le sort a fait vibrer les coeurs et occupé les pensées de centaines de millions d'hommes dans nos pays, tout au long de ces longues années de la lutte héroïque que l'Algérie a menée pour son indépendance nationale.

52. Sur notre planète, aucun peuple épris de liberté ne pouvait rester indifférent devant cette lutte. Tant ici, dans l'enceinte de l'Organisation, qu'au dehors, l'Union soviétique et les autres pays socialistes se sont toujours et partout rangés aux côtés du peuple algérien. Dans cette lutte, nous avons vu un symbole du combat de tout le continent africain contre l'esclavage, contre le joug du colonialisme — en fait, le symbole du triomphe d'une cause juste contre les forces mauvaises de la réaction et de l'impérialisme.

53. Le vaillant peuple algérien a triomphé — et il ne pouvait que vaincre dans sa lutte pour la liberté nationale et pour l'indépendance —, mais la victoire lui a coûté fort cher. Plus de 130 ans durant les colonisateurs se sont efforcés de briser le peuple algérien, de le charger de fers, afin qu'il ne puisse pas se lever contre ses asservisseurs, qui s'enrichissaient par l'exploitation cruelle du peuple algérien.

54. C'est par le fer et par le feu qu'ils espéraient imposer leur volonté à l'Algérie. Et pendant huit ans se sont déchaînées sur le sol algérien les flammes d'une guerre dans laquelle le peuple algérien a perdu plus d'un million de ses meilleurs enfants.

55. Le peuple algérien a vu se lever contre lui toutes les forces du colonialisme, tout le bloc agressif de l'OTAN en entier, qui a prélevé sur son appareil de guerre une armée coloniale dont les effectifs et l'armement dépassaient tout ce qu'on avait jamais vu, et cela pour faire la guerre au peuple algérien. La guerre d'Algérie était, en fait, une guerre menée par l'OTAN. Créé et organisé contre les pays socialistes, le bloc de l'OTAN est aussi devenu un bloc dirigé contre les peuples colonisés qui luttent pour leur indépendance. Le peuple algérien héroïque a tenu bon dans cette lutte inégale, et il a vaincu.

56. Il est impossible de mesurer les sacrifices consentis par le peuple algérien et les souffrances endurées par lui. Il est impossible de déterminer avec précision le préjudice que lui a causé cette sanglante guerre coloniale. La population autochtone était chassée de ses terres. Les ressources naturelles de l'Algérie étaient exploitées d'une façon impitoyable dans l'intérêt des capitaux étrangers. Le

70. Laissez-moi vous affirmer, Messieurs, que je ne m'abandonne pas ici à un exercice de rhétorique. Je me borne à proclamer la vérité intangible, la vérité telle que l'évidence nous la montre. Il ne s'agit pas de célébrer simplement l'admission d'un nouveau Membre, avec toute la gravité et toute la solennité que cette cérémonie comporte. Nous célébrons d'ailleurs aujourd'hui que l'investiture d'un nouvel Etat Membre. Ce n'est pas seulement un Etat Membre qui vient d'être admis à l'Organisation, mais un ensemble d'idées vibrantes, d'idéaux vivants, de souvenirs profonds, d'épreuves hallucinantes, de souffrances déchirantes et, surtout, l'exemple le plus convaincant que nous offre l'histoire de l'humanité d'un peuple réussissant à accomplir son destin par sa libre détermination.

71. La statue de la Liberté se dresse sur les rives de ce continent. De même, l'Algérie se dresse au-dessus de nous, à l'Organisation, comme la statue érigée à de nombreuses vertus précieuses de l'homme. L'Algérie, terre de promesses habitée par un peuple fier, est un modèle d'héroïsme, une incarnation de la bravoure, le symbole de la persévérance et de la volonté de l'homme de vivre libre dans un monde libre, un monde libre et réel, mais surtout un monde libre de toute oppression.

72. En cette heure historique, nos pensées et nos émotions nous ramènent à la lutte héroïque que le peuple d'Algérie a soutenue. Cette lutte a été trop amère pour que nous la rappelions ici en cette heure. Nous ne parlerons pas du martyr des milliers et des milliers d'êtres qui étaient la fleur des générations d'Algériens, pendant ces 132 années marquées par des effusions de sang, des guerres, des conflits et des souffrances. Nous ne rappellerons pas la perte — la perte tragique, devrais-je dire — de milliers et de milliers de soldats français innocents tombés en vain. Nous ne rappellerons pas les souffrances indicibles et les douleurs inimaginables qu'a connues une nation entière luttant pour sa libération. Nous ne rappellerons pas non plus la campagne de destruction à laquelle se sont livrés récemment les ultras français, montrant par là qu'en dernière analyse l'impérialisme est détruit par les forces mêmes de l'impérialisme. Nous ne rappellerons pas les événements horribles de ce drame.

73. Cette heure est une heure de joie et d'allégresse. Bien que frémissant encore à la pensée des événements tragiques de cette guerre longue et sanglante, nous ne pouvons que nous réjouir. Nous ne pouvons que nous réjouir et nous abandonner à la joie et à l'allégresse, et c'est pour nous réjouir que nous sommes rassemblés ici aujourd'hui. Loin de moi la pensée de vouloir offenser quiconque ou d'être discourtois à l'égard de qui que ce soit, mais qu'il me soit permis de dire de cette tribune, à haute voix et sans réserve, qu'aucune nation n'a souffert si longtemps, qu'aucune nation n'a dû payer autant et n'a dû payer si cher. Je suis monté à cette tribune pour adresser au peuple algérien l'hommage que lui vaut son héroïsme exemplaire et son invincible détermination.

74. Pourtant, il est de mon devoir aussi, je crois, de m'adresser à la France et au président de Gaulle plus particulièrement. A de précédentes sessions, je n'ai pas ménagé à la France les mots que je lui adressais sur un ton âpre. Parfois, je dois le reconnaître, les expressions dont je me suis servi étaient dures et violentes, bien que vraies et impartiales.

Cela s'explique par les nécessités d'une situation qui, elle aussi, était certes dure et violente.

75. La situation devant laquelle nous nous trouvons maintenant est différente. Qui dit amitié avec l'Algérie dit amitié avec tous les peuples arabes. Nous ne faisons qu'un avec l'Algérie. Les amis de l'Algérie sont nos amis et les ennemis de l'Algérie sont nos ennemis. Nous restons aux côtés de l'Algérie, en temps de paix comme en temps de guerre, devant ses amis comme devant ses ennemis, dans les jours heureux comme dans l'adversité. La France doit donc avoir la certitude qu'un nouveau chapitre de l'histoire des relations franco-arabes peut s'ouvrir, dans l'intérêt des peuples arabes, d'une part, et du peuple français, d'autre part.

76. L'œuvre du président de Gaulle dans ce domaine peut atteindre cette même grandeur dont le président de Gaulle lui-même est le vivant symbole. Sur le chapitre de la liberté, je tiens à déclarer publiquement que le président de Gaulle a joué un grand rôle, digne d'éloge et d'admiration. A deux reprises — je dis bien à deux reprises — le général de Gaulle a libéré la France. Dans un premier cas, il l'a libérée de l'occupation nazie, et dans le second cas du colonialisme en Algérie.

77. A mes yeux, son mérite a été plus grand dans le second cas que dans le premier, car s'il y a de la grandeur à se libérer, il est plus sublime encore de se libérer de la domination que l'on exerce sur d'autres. C'est dans cet esprit qu'il faut juger le président de Gaulle et la noblesse de sa personne.

78. C'est par sa sueur, son sang et ses larmes que l'Algérie a forcé les portes des Nations Unies qui lui étaient fermées. Elle a forcé ces portes et les a ouvertes toutes grandes, et je suis certain que ces portes resteront grandes ouvertes afin que tous les peuples puissent entrer à l'Organisation des Nations Unies, libres, souverains et indépendants. Les Nations Unies constitueront alors une Organisation libre et unie.

M. Nussiber (Jordanie), vice-président, prend la présidence.

79. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Au nom de mon gouvernement et au nom du peuple des Etats-Unis, je tiens à adresser à Son Excellence M. Ahmed Ben Bella, premier ministre d'Algérie, à ses distingués collègues membres de sa délégation et à la nouvelle République algérienne qu'ils représentent, nos félicitations et nos vœux les meilleurs en cette heure historique.

80. Nous sommes heureux que l'Algérie occupe enfin sa place de Membre de l'Organisation et apporte sa contribution aux travaux des conseils des nations. Les souffrances dont se sont accompagnées près de huit années de conflit sont enfin terminées. Une nouvelle nation est née, résolue à concilier dans l'harmonie et la justice les cultures diverses de ce pays et à se placer au rang auquel ses ressources et ses talents lui permettent d'aspirer. Cet aboutissement est motif d'une allégresse générale à laquelle mon pays participe.

81. Les chefs algériens qui ont conduit leur pays, par leur courage et leurs vertus politiques, à l'indépendance qu'ils revendiquaient méritent notre admiration. La France ne la mérite pas moins, et surtout son Président, le général de Gaulle, soldat courageux et homme d'Etat plus courageux encore, qui a su, grâce

à ses vœux élevés et à ses qualités de chef, briser les chaînes qui liaient la population algérienne, européenne ou musulmane, au joug horrible de la haine et de la guerre.

82. Les négociateurs qui, de part et d'autre, ont conclu les Accords d'Evian et ont jeté les bases de la libre détermination de l'Algérie ont œuvré honnêtement et sincèrement, croyons-nous, en faveur des principes et des fins énoncés dans la Charte des Nations Unies. C'est à eux que revient aujourd'hui la gloire, car ce sont eux qui ont enfin rayé la question algérienne de notre ordre du jour et ce sont eux qui ont ajouté la République algérienne à la liste des Etats Membres.

83. De nombreuses difficultés se dressent devant l'Algérie. Pour surmonter certaines d'entre elles, en particulier les difficultés techniques et économiques, l'Algérie peut faire appel à l'expérience et aux ressources des Nations Unies et des institutions spécialisées ainsi qu'à l'aide de maints pays parmi lesquels les Etats-Unis sont heureux de se compter. Mais les relations entre la nouvelle République et la France et entre les communautés européenne et musulmane influenceront de façon bien plus décisive l'avenir de l'Algérie. Il serait facile, mais combien regrettable, pour ceux qui ont tant souffert, de garder dans la colère et la haine les yeux tournés vers le passé. Si l'on veut que l'Algérie accomplisse ce que l'on attend d'elle, il faut au contraire que tous ses hommes mettent en commun leur travail, dans le pardon et la fraternité, afin d'effacer le passé et d'édifier en Algérie, pour l'avenir, une communauté nouvelle vivant dans la paix.

84. Il faut louer le ciel que les souffrances de l'Algérie appartiennent maintenant au passé. Si nous en gardons le souvenir, que ce soit pour pleurer les morts et pour prendre la résolution de ne pas laisser se dérouler ailleurs une tragédie aussi colossale. En nous souvenant de l'Algérie, prenons une nouvelle fois la résolution, pour tous les conflits et tous les différends qui nous divisent, de renoncer à l'extrémisme, de repousser tout conseil fanatique et de rechercher une paix honorable et compréhensive, qui seule a chance de durer.

85. M. FEKINI (Libye): Dans l'histoire de l'humanité, rares sont les jours où les rêves, les vœux et les espoirs des peuples se transforment en réalités tangibles.

86. C'est pourquoi cette journée de vœux finalement exaucés nous semble marquée, par le destin, du sceau de l'historique et de l'inoubliable. L'admission de l'Algérie indépendante et souveraine au sein des Nations Unies nous remplit d'un bonheur et d'une joie que les mots ne sauraient aisément ni proprement décrire, et, j'en suis certain, on comprendra notre état d'âme et l'on excusera, je l'espère, nos transports émotifs.

87. Au nom de la Libye, qui a fait siennes dès le début la cause du peuple algérien et sa détermination à réaliser ses aspirations nationales dans la liberté et l'indépendance, j'ai le grand plaisir et l'insigne honneur de transmettre à la délégation algérienne nos félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères à l'occasion de l'admission de l'Algérie indépendante dans la famille des nations libres et souveraines.

88. Ainsi donc, la lutte héroïque menée par le peuple algérien trouve sa confirmation finale dans le vote

unanime que vient, par acclamation, d'émettre l'Assemblée générale, permettant ainsi à l'Algérie de siéger en égale parmi les nations libres.

89. En ces moments solennels, nous nous devons de nous incliner avec respect, humilité et admiration devant la mémoire de tous les Algériens et de toutes les Algériennes qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie à la juste cause de leur glorieuse patrie. Mais je dois dire qu'au-dessus des tragiques mêlées et au-dessus de la longue confrontation la solution pacifique du problème algérien demeure une victoire éclatante pour la raison, le bon sens et la sagesse, et la Libye est particulièrement heureuse de voir qu'à la faveur de l'accord des deux parties en cause le combat valeureux vient d'être couronné par la réalisation des aspirations légitimes d'un peuple courageux.

90. Nous sommes convaincus que la participation de l'Algérie indépendante aux travaux de notre organisation et la politique qu'elle est appelée à jouer dans le monde contribueront de manière positive à l'œuvre de paix et de coopération à laquelle s'attache l'Organisation des Nations Unies. Notre organisation a le droit d'être fière et de se féliciter d'avoir contribué, par sa compréhension, son appui, son influence morale, au triomphe d'une cause juste qui s'est précisément fondée sur le respect des nobles idéaux et des principes élevés de la Charte.

91. Nous sommes certains que la solution du conflit qui a opposé si longtemps la France et la révolution nationaliste algérienne constitue une étape importante vers la liquidation définitive du colonialisme. Nous savons tous que, par ses sacrifices lourds et nombreux, le peuple algérien a contribué, pour une part importante, à l'accélération du mouvement de libération des peuples.

92. En réitérant nos plus chaleureux hommages au courage et à la détermination du peuple algérien, nous n'oublierons pas d'exprimer notre plus sincère appréciation du peuple français, qui a donné son appui massif et soutenu au général de Gaulle dans la poursuite d'une politique réaliste et louable de décolonisation et de paix.

93. Nous sommes certains que la clôture de ce double chapitre ouvre la voie à la réalisation des séduisantes promesses d'une ère de coopération sincère et loyale sur la base de la souveraineté égale et du respect mutuel.

94. Je terminerai en assurant M. Ben Bella, son gouvernement et son peuple, de nos sentiments les plus fraternels en cette heureuse occasion et en souhaitant à l'Algérie indépendante un plein succès dans les efforts d'édification nationale qu'elle vient d'entreprendre, avec nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de progrès.

95. Enfin délivrés du fléau de la guerre et de ses lourdes hypothèques, les pays du Maghreb arabe pourront désormais, dans l'amitié, la fraternité et la coopération, consacrer la totalité de leurs énergies aux tâches constructives qui les attendent dans l'intérêt de leurs populations respectives et au service de la paix et de la coopération dans le monde.

96. M. Vaclav DAVID (Tchécoslovaquie) [traduit du russe]: Permettez-moi de saluer, au nom du Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque et au nom de tout notre peuple, l'admission de la République algérienne démocratique et populaire comme Membre de l'Organisation des Nations Unies, et de

féliciter très sincèrement les représentants du Gouvernement algérien et le chef du gouvernement, M. Ahmed Ben Bella, à l'occasion de cet événement important.

97. Nous saluons en même temps et de tout cœur l'héroïque peuple algérien, qui, dans la lutte très longue et difficile qu'il a menée contre les colonialistes, a conquis son droit à l'autodétermination et à un développement libre et indépendant. Le peuple algérien a brillamment prouvé par là, une fois de plus, qu'aucune force n'est capable de briser et d'affaiblir l'aspiration des peuples à la liberté et qu'un peuple uni et résolu doit forcément sortir vainqueur d'une aussi juste lutte. Il n'est pas douteux que la victoire du peuple algérien est un coup particulièrement dur porté au système colonial corrompu.

98. Le peuple tchécoslovaque, qui, dans le passé, a dû plus d'une fois lutter longuement pour sa liberté, en connaît le prix. Aussi est-il sincèrement heureux d'avoir vu naître la République algérienne démocratique et populaire.

99. Pendant de longues années, nous avons suivi avec une profonde sympathie le déroulement de la lutte opiniâtre du peuple algérien, lutte que nous avons toujours soutenue. Pendant ces années, lors des discussions de la question algérienne à l'Organisation des Nations Unies, nous nous sommes laissés guider sans arrêt par les principes de base de la politique étrangère tchécoslovaque et nous avons défendu le point de vue qui correspondait entièrement aux intérêts vitaux du peuple algérien comme aux principes de la Charte des Nations Unies.

100. Telle est la raison qui a permis, au cours de la lutte soutenue par l'Algérie pour sa libération, que des sentiments d'amitié sincère et de confiance totale aient pu se créer entre nous. Nous souhaitons au peuple algérien ami et à son gouvernement plein succès dans leur œuvre d'édification d'une vie nouvelle, dans le développement de leur économie et de leur culture nationales, ainsi que pour faire disparaître les lourdes séquelles de la guerre du joug colonial brutal et d'une exploitation grossière.

101. Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque, en plein accord avec les désirs de notre peuple, élargira et approfondira les multiples liens existants entre la Tchécoslovaquie et l'Algérie; il développera une coopération féconde au bénéfice mutuel des deux pays, au profit du progrès et de la paix universelle.

102. L'admission de la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies est un événement de très grande portée non seulement pour l'Algérie, mais aussi pour l'Organisation. En effet, ce nouveau Membre est un pays dont le peuple, par sa lutte héroïque, a contribué d'une façon substantielle à nous rapprocher de l'objectif que les Nations Unies ont considéré comme l'un des plus importants: la liquidation du colonialisme.

103. L'entrée de l'Algérie à l'Organisation sera d'un grand soutien pour atteindre rapidement cet objectif, pour assurer une paix durable et développer la coopération amicale entre les peuples. Nous souhaitons à la République algérienne démocratique et populaire plein succès pour son activité constructive dans l'Organisation des Nations Unies.

104. M. ZOPPI (Italie): La délégation italienne, qui a l'honneur d'interpréter aussi les sentiments des délégations de l'Europe occidentale et de l'Australie, se réjouit de tout cœur de voir la délégation de la République algérienne prendre sa place parmi les Membres des Nations Unies. La présence, dans cet hémicycle des représentants du peuple algérien, consacre la conclusion heureuse de la marche de la nation algérienne vers l'indépendance et son désir de coopérer, dès le début de son existence comme nation indépendante, à l'amitié entre les peuples pour le maintien de la paix et le progrès de la civilisation.

105. L'histoire du peuple algérien, au cours de ces dernières années, a été malheureusement une histoire sanglante; mais nous savons que le chemin de l'histoire n'a jamais été sans épines et que toute création s'accompagne de douleur.

106. Toutefois, le fait que la nation algérienne se retrouve, après une longue période de lutte, agissante et confiante autour de ses chefs nationaux et de son gouvernement, est la preuve la meilleure des qualités profondes du peuple algérien et la garantie peut-être la plus sûre de son avenir. Puis-je rappeler d'ailleurs que l'Italie elle-même s'est unifiée, il y a 100 ans, après une lutte très longue et très dure et qu'elle a commencé sa vie de pays indépendant en faisant face à des difficultés qui paraissaient alors presque insurmontables?

107. L'événement heureux de l'indépendance de l'Algérie doit être vu également dans la perspective de la politique clairvoyante du général de Gaulle, qui, au milieu de grandes difficultés, a su conduire son pays à reconnaître le cours inévitable de l'histoire.

108. Plus particulièrement en ce qui la concerne, l'Italie, pays méditerranéen, est heureuse de voir sur les bords de la Méditerranée un Etat important qui constituera un facteur essentiel de stabilisation et d'évolution de la paix en Afrique du Nord. Les relations entre Algériens et Italiens ont toujours été des meilleures. Je suis sûr que l'amitié entre les deux pays, dans tous les domaines, représentera un élément capital pour le bonheur de nos pays, ainsi que de tous les pays qui bordent la Méditerranée.

109. C'est donc dans l'esprit d'une très chaleureuse amitié que je salue, au nom aussi des délégations de l'Europe occidentale et de l'Australie, l'entrée de l'Algérie au sein des Nations Unies et que je formule mes vœux les plus sincères pour son avenir.

110. M. GRIMES (Libéria) [traduit de l'anglais]: C'est avec un grand plaisir et un honneur historique, pour ma délégation et pour moi-même, d'accueillir chaleureusement le Gouvernement algérien, présidé par Son Excellence M. Ahmed Ben Bella, premier ministre, parmi les Nations Unies. Je félicite l'Algérie, au nom du gouvernement et de la population du Libéria, de cet événement mémorable de son histoire. Plus de sept années de lutte âpre viennent de se terminer heureusement par une nouvelle victoire dans le long et dur combat pour l'autodétermination et l'indépendance. Cette lutte a été courageuse et héroïque du côté des Algériens, qui, placés dans des conditions très défavorables, n'ont jamais perdu l'espoir d'atteindre le but qu'ils s'étaient fixé et n'ont jamais faibli. C'est là une leçon riche d'enseignements pour tous ceux qui s'imaginent pouvoir rendre partie intégrante de leur pays, d'un trait de plume, une partie d'un autre continent, pour tous ceux qui s'imaginent pouvoir étouffer par des mesures de répression cruelles le besoin irrésistible de liberté, pour tous ceux aussi qui

s'imaginent que le désir de liberté et d'égalité qui anime l'homme et sa progression dans cette voie peuvent avoir une autre issue que la victoire.

111. J'éprouve un sentiment de satisfaction du fait de l'attitude d'union que les Etats africains ont prise depuis des années à l'égard de nos frères algériens. Pour donner la preuve de sa solidarité avec l'Algérie, le Libéria a été l'hôte de la Conférence des Etats indépendants d'Afrique, qui s'est tenue à Monrovia en 1959 et dont le principal objet était d'étudier les moyens d'aboutir à une solution pacifique de la question algérienne et de présenter des recommandations à ce sujet. En outre, nous avons accordé en 1960 une reconnaissance de fait au Gouvernement provisoire algérien. La Conférence a exercé une grande influence sur les événements ultérieurs et a donné naissance à un esprit qui a marqué les efforts déployés par la suite.

112. Aujourd'hui, nous adressons nos remerciements aux hommes et aux pays qui, de concert avec nous, ont préparé le succès de la cause de l'Algérie, et nous félicitons le général de Gaulle ainsi que le Gouvernement actuel de la France des décisions hardies et des mesures qu'ils ont prises, et grâce auxquelles ont été menées jusqu'à leur heureuse conclusion les négociations avec le Gouvernement provisoire algérien.

113. Nous rendons particulièrement hommage au courageux peuple algérien, qui, après tant de misères et de souffrances, après avoir perdu tant de vies précieuses, a maintenant atteint le but qui a été si longtemps le sien. Tous les Africains sont heureux et fiers de leur courage et de leur victoire, qui, je pense, suscitera en chacun de nous une volonté plus ferme de poursuivre la lutte jusqu'à ce que la liberté ait triomphé, non seulement dans tout le continent africain, mais encore dans le monde entier.

114. Monsieur le Premier Ministre, en souhaitant à votre gouvernement et à votre peuple une chaleureuse bienvenue à l'Organisation mondiale, je forme le vœu qu'une ère nouvelle s'ouvre dans les relations entre le peuple algérien et le peuple français. J'ai la certitude que l'expérience que vous avez acquise servira à favoriser la cause de l'unité de l'Afrique et la cause de la paix et de la sécurité internationales, pour laquelle nous travaillons tous.

115. M. RAPACKI (Pologne): Monsieur le Président, Messieurs les représentants, Monsieur le Premier Ministre et tous nos chers amis algériens, c'est la huitième fois que l'Algérie figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Au cours des sept sessions précédentes, la délégation polonaise, avec les délégations de tant d'autres pays, a élevé sa voix pour la paix et l'indépendance du peuple algérien. Nos paroles exprimaient les sentiments du peuple polonais, qui avait enduré la servitude et avait lutté pour sa liberté pendant plus d'un siècle, les sentiments d'un peuple qui avait gagné sa libération définitive au prix de millions de tués, d'assassinés, de torturés à mort, au cours de la guerre contre le fascisme hitlérien. C'est pourquoi chaque nouvelle de l'Algérie éveillait en Pologne un écho si profond. C'est pourquoi le souvenir récent de notre lutte, de nos sacrifices, de notre libération rendait plus vive encore la solidarité avec le peuple algérien, plus ardents encore les vœux pour sa victoire.

116. Aujourd'hui, nous prenons ici de nouveau la parole au sujet de l'Algérie, mais cette fois pour

saluer parmi nous les représentants de l'Algérie héroïque, enfin libre. En leur personne, nous avons devant nous un symbole vivant de la force morale du peuple algérien, de cette grande force qui lui a permis de mener si longuement une lutte inégale contre l'armée d'une puissance forte de ses propres moyens et de ses alliances et de recouvrer enfin son indépendance.

117. Cette lutte ne servait pas la cause de l'Algérie seulement. Si l'on affirme que plusieurs peuples africains ont acquis l'indépendance selon une voie plus ou moins pacifique, on ne doit pas perdre de vue que tous les combattants africains pour la liberté y ont contribué. La lutte du peuple algérien, faisant date dans l'histoire du déclin du colonialisme, y a joué un rôle particulièrement important. Parce que la lutte du peuple algérien était en même temps une lutte dans l'intérêt de la paix, de l'indépendance des peuples et du progrès, elle a été appuyée et soutenue par les combattants de ces nobles causes partout dans le monde.

118. L'indépendance de l'Algérie correspond aussi aux véritables intérêts du peuple français. Un peuple qui en opprime d'autres ne saurait être lui-même vraiment libre. Les Français qui, au cours de cette guerre, ont courageusement pris parti en faveur de la paix et de la liberté pour l'Algérie l'ont bien compris.

119. La délégation de la République algérienne siège dans l'enceinte pour la première fois, mais l'Algérie elle-même, par le combat qu'elle a mené pour la défense des principes fondamentaux de notre organisation, y a toujours été présente. Nous nous rendons compte que le peuple et le gouvernement de la République algérienne populaire et démocratique doivent affronter des tâches difficiles dans le domaine de la reconstruction et du développement du pays, comme dans celui de l'affermissement de l'indépendance nationale et de sa sauvegarde contre tous les dangers qui peuvent la menacer. Mais nous sommes profondément convaincus que le peuple algérien, qui a si chèrement payé sa liberté et qui a donné tant de preuves de son intrépidité et de sa ténacité, saura faire face à tous ses problèmes. Je suis également convaincu que les efforts de l'Algérie libre rencontreront la sympathie agissante et l'appui de tous ceux qui se sont solidarisés dans sa lutte, de tous ceux qui saluent aujourd'hui ses représentants avec une joie profonde. Je tiens à assurer la délégation algérienne que telle sera l'attitude du peuple et du gouvernement polonais.

120. M. SOULEYMANE (Mauritanie): L'insigne et double honneur m'échoit, en ma qualité de Président en exercice du Groupe africain-asiatique et de chef de la délégation mauritanienne, de présenter à la délégation algérienne nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour son admission au sein de cette prestigieuse assemblée. Toutes les délégations qui se sont succédé à cette tribune ont rendu hommage aux vertus révolutionnaires et aux sacrifices immenses du peuple algérien dans sa lutte de libération. Nul doute que la lutte du peuple algérien a suscité l'admiration du monde entier. Nombre d'Etats, spécialement en Afrique, espèrent voir en l'Algérie un frère qui participera de façon objective, constructive et sereine à la réalisation de notre principe commun: l'unité africaine.

121. Comme je le disais il y a quelques jours [1143ème séance], du haut de cette même tribune,

nous sommes convaincus que l'Algérie, par la qualité de ses hommes, la réalité de son expérience et la pureté de sa révolution, contribuera sans conteste à imprimer un style nouveau aux relations interafricaines, et remplira le rôle prépondérant qui lui revient dans le rapprochement et la coopération entre les nations, en deçà comme au-delà du Sahara.

122. Après le sang, après les larmes, une aube nouvelle et prometteuse s'est levée sur la terre de nos frères algériens. Pour nous et pour le monde entier, c'est un motif de joie et de fierté. Nous sommes persuadés de l'importance de la contribution de l'Algérie à la solution de nombreux problèmes; mineurs souvent, qui restent en suspens et entravent les efforts de ceux qui se sont donné pour tâche la paix, le progrès et l'amitié dans le monde, et en particulier sur notre cher continent africain.

123. Il ne sert à rien d'essayer de traduire en paroles tous les sentiments que nous éprouvons pour le peuple et le gouvernement algériens. En effet, le langage se révèle, en la circonstance, un bien pauvre interprète, et les mots les plus sincères et les plus passionnés demeureraient en deçà de nos émotions. Nous voulons simplement nous féliciter, sincèrement et cordialement, de l'admission de l'Algérie sœur dans cette organisation, et c'est avec impatience que nous attendons les fruits de son génie et de sa coopération, ici et ailleurs.

124. M. POPOVIC (Yougoslavie) [traduit de l'anglais]: La journée d'aujourd'hui est certes une journée heureuse, non seulement pour le peuple algérien épris de liberté, mais encore pour tous ceux à qui la liberté et l'indépendance sont chères. L'Algérie, qui est devenue un symbole d'héroïsme dans la lutte contre la domination coloniale, vient de devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies; La victoire historique du peuple algérien, au terme d'une guerre de huit ans qui lui a été imposée, a pu être acquise grâce à l'héroïsme sans précédent du peuple algérien, à son organisation et à son unité, et aussi parce que le peuple algérien n'était pas seul mais bénéficiait de la sympathie de tous les peuples pacifiques du monde.

125. J'éprouve une satisfaction particulière à pouvoir rappeler à l'Assemblée, en cette occasion, que dès le début les peuples et le gouvernement yougoslaves, ainsi que de nombreux autres pays, ont accordé leur appui généreux et toute l'aide possible au peuple algérien dans sa lutte pour sa liberté et son indépendance, et que mon gouvernement a été le premier gouvernement d'Europe à reconnaître de jure le Gouvernement de la République algérienne.

126. De même, c'est avec un plaisir particulier que je puis rappeler à l'Assemblée que Belgrade, capitale de mon pays, a été le lieu de réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement de 25 pays non alignés, parmi lesquels se trouvaient les représentants de l'Algérie, qui ont assisté à cette conférence historique. Ces hommes d'Etat ont affirmé dans leur déclaration qu'ils considéraient la lutte du peuple algérien pour sa liberté, son autodétermination, son indépendance et son intégrité territoriale comme une lutte juste et nécessaire, et qu'ils étaient prêts à fournir à ce pays tout l'appui et toute l'assistance possible.

127. Au nom du gouvernement et des peuples yougoslaves, je tiens à saisir cette occasion pour rendre hommage à l'héroïsme et à la persévérance du peuple algérien et de ses chefs, tels qu'ils se sont manifestés pendant les années de lutte pour la libération nationale,

ainsi qu'à la discipline parfaite dont ils ont témoigné, discipline qui leur a valu l'admiration du monde entier pendant les mois qui ont précédé la signature des Accords d'Evian.

128. A l'occasion de l'accord relatif à l'indépendance de l'Algérie, le Président de la République de Yougoslavie, Josip Broz Tito, a fait part au gouvernement provisoire algérien et au Président de la République française, Charles de Gaulle, de la vive satisfaction qu'avaient éprouvée les peuples et le gouvernement yougoslaves à l'annonce de cette nouvelle. Il s'est déclaré convaincu que non seulement cet accord susciterait une coopération constructive et amicale entre le peuple algérien et le peuple français, mais encore qu'il était un facteur puissant de paix et de développement pacifique favorisant la réalisation des aspirations des peuples d'Afrique et qu'il constituait une grande contribution à la cause de la paix et du règlement pacifique des différends dans le monde en général.

129. La liberté et l'indépendance de l'Algérie sont un triomphe pour le peuple algérien, qui a vusé réaliser ses aspirations les plus chères. La liberté et l'indépendance de l'Algérie sont aussi un triomphe pour la France, en dépit de ceux qui se sont entêtés à vouloir faire revenir en arrière la roue de l'histoire, car en reconnaissant l'indépendance du peuple algérien le peuple français protège sa propre indépendance.

130. Depuis de longues années, les peuples de mon pays entretiennent avec le peuple français des relations d'amitié et de coopération. La France a été notre alliée pendant les deux guerres mondiales. Nous sommes heureux que l'indépendance de l'Algérie se soit finalement faite avec la participation positive de la France.

131. La cause du peuple algérien a beaucoup préoccupé la communauté internationale tout entière. La liberté et l'indépendance de l'Algérie représentent aussi un succès pour les Nations Unies, car elles ont contribué à faire reconnaître qu'en refusant d'accorder à l'Algérie son indépendance non seulement on violerait de façon flagrante le droit indiscutable d'un peuple à l'autodétermination, mais encore on ferait peser une menace grave sur la paix et la sécurité internationales. Les Nations Unies ont donc apporté leur contribution, et nous accueillons ici avec enthousiasme, en qualité de nouveau Membre de l'Organisation, l'héroïque peuple algérien.

132. La lutte du peuple algérien pour la liberté a donc connu un dénouement heureux et a été couronnée de succès. L'exemple de l'Algérie nous montre une fois de plus que toute tentative de refuser à un peuple le droit à la liberté est vouée à l'échec et ne peut qu'engendrer de graves complications pour ceux qui s'y livrent et aussi pour la paix et la sécurité internationales. Reconnaître ce fait, c'est faire preuve de sagesse. Il s'inscrit en effet dans la tendance de l'histoire et il est conforme aux intérêts de tous les peuples et de tous les Etats.

133. Le cas de l'Algérie montre aussi que, de nos jours, il n'est pas de différend international qui, avec bonne volonté et sens politique, ne puisse être réglé par voie de négociations. La solution du problème algérien peut donc servir d'exemple pour le règlement de différends internationaux semblables qui ne sont pas encore résolus.

134. L'indépendance que l'Algérie a conquise et la constitution du Gouvernement de la République al-

gérienne démocratique et populaire représentent un nouveau pas important dans la voie de la liberté, non seulement pour le peuple algérien lui-même, mais encore pour tous les peuples d'Afrique. Le jour approche où tous les vestiges honteux du système colonial seront éliminés. Grâce à l'Algérie, qui s'est engagée dans la voie d'un développement indépendant, les contradictions qui divisaient le monde se trouvent réduites et les forces qui œuvrent généreusement pour le maintien de la paix et pour le développement d'une coopération internationale fructueuse, conformément aux principes d'une coexistence active et pacifique, se trouvent considérablement renforcées.

135. Le Président de la République de Yougoslavie, Josip Broz, Tito, a adressé au Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, au nom des peuples et du gouvernement yougoslaves, des souhaits chaleureux à l'occasion de la grande victoire que le peuple algérien vient de remporter. Il a fait observer que les peuples de nos deux pays se sont rapprochés et ont noué des liens d'amitié pendant la lutte du peuple algérien, que les Yougoslaves ont suivie avec des sentiments de profonde sympathie et à laquelle ils ont donné leur appui; il s'est déclaré convaincu que les relations d'amitié qui unissent les peuples yougoslaves et le peuple algérien continueraient à se développer, dans l'intérêt de l'un et de l'autre, ainsi que dans l'intérêt du progrès en général et de la paix du monde.

136. Le peuple algérien, qui a maintenant obtenu son indépendance, doit désormais s'attaquer aux tâches ardues qui consistent à consolider l'indépendance et la souveraineté de l'Etat, ainsi qu'à reconstruire et développer l'économie nationale. Ce sont là des tâches difficiles, mais ce sont aussi des tâches glorieuses, et le peuple algérien uni et ses chefs sauront certainement s'en acquitter avec succès.

137. Le gouvernement et les peuples yougoslaves souhaitent chaleureusement un plein succès au gouvernement révolutionnaire, à la tête duquel se trouve M. Ahmed Ben Bella, ainsi qu'au peuple de la République algérienne démocratique et populaire, dans leur œuvre d'édification d'un Etat national indépendant et souverain, dans leur reconstruction économique et dans tous les domaines d'activité, et ils tiennent à assurer le peuple algérien et son gouvernement qu'ils sont prêts à leur fournir toute l'aide possible.

138. L'unité qui s'est manifestée, la compétence et la clairvoyance du peuple algérien et de ses chefs viennent renforcer notre conviction que la République algérienne démocratique et populaire contribuera activement à mettre en œuvre les principes de la Charte des Nations Unies, à éliminer les vestiges du colonialisme, à favoriser le progrès économique et social et à maintenir la paix dans le monde.

139. Sois donc la bienvenue nation héroïque et pacifique, maintenant Membre de l'Organisation des Nations Unies.

M. Zafrullah Khan (Pakistan) reprend la présidence.

140. M. TAKLA (Liban): L'accueil particulièrement chaleureux fait à l'Algérie par les nombreux représentants qui se succèdent à cette tribune témoigne de l'admiration du monde pour la grande et noble nation algérienne.

141. Sept années de lutte sanglante et près de 800 000 victimes: tel est le bilan glorieux de cette guerre d'Algérie qui s'inscrit à jamais dans l'histoire. Mais

tous ces sacrifices n'auront pas été vains puisqu'ils devaient aboutir au triomphe du droit et de la justice dans des accords dictés par la raison et conclus dans l'honneur et la dignité.

142. Cette lutte, il faut le reconnaître, aurait pu se prolonger davantage, traînant plus loin encore son cortège de souffrances et de malheurs, si la France, conséquente avec elle-même, avec ses traditions de liberté, n'avait pas délibérément contribué à hâter la conclusion d'un accord final dont le caractère inéluctable s'inscrivait dans la logique de l'évolution du monde. En cette occasion heureuse, nous devons rendre hommage, aussi, à la France.

143. Nous sommes d'ailleurs persuadés que la collaboration que les Accords d'Evian ont prévue et préconisée entre l'Algérie et la France s'établira désormais fructueusement, franchement et dans un esprit de sincérité et de respect mutuel.

144. Si toutes les nations du monde ont applaudi à ce résultat final qu'est l'admission de l'Algérie dans la communauté des nations libres, quelle n'est donc pas la joie des peuples arabes d'Afrique et d'Asie à l'avènement de ce jour mémorable qui les remplit d'une juste fierté. Les Etats arabes, indépendants et souverains, dont la chaîne se déploie désormais sans solution de continuité de l'océan Atlantique à l'océan Indien, ont conscience des responsabilités qui leur incombent dans cette partie du monde, aussi bien qu'au sein des Nations Unies, et de la contribution qu'ils doivent apporter au maintien de la paix et au développement harmonieux des relations internationales. Forts de l'appoint qu'ils viennent de recevoir, ils poursuivront en commun la réalisation des principes de la Charte, notamment le droit sacré des peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'égalité souveraine des nations.

145. Parallèlement à la coopération dans les instances internationales et à la coopération interarabe au sein de la Ligue des Etats arabes, où nous fîmes également heureux de saluer, il y a quelques semaines, l'entrée de l'Algérie, le Liban souhaite de tout cœur développer avec cette nation sœur une coopération directe que rendront, nous en sommes sûrs, plus aisée et plus féconde, de nombreux traits communs et de multiples affinités, plus particulièrement dans les domaines de la culture et de la civilisation.

146. Au nom de mon pays et de mon gouvernement, j'adresse à la République algérienne les plus vives félicitations, y joignant des vœux sincères et confiants pour la grandeur, la prospérité et le bonheur du peuple algérien.

147. M. MALALASEKERA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: De tout temps, l'homme a aspiré à sortir de l'abîme des souffrances et de l'esclavage, de l'oppression et de la mort pour s'élever vers les cimes de l'immortalité. Tel est le but vers lequel tendent universellement toutes les grandes croyances, telle est l'ultime aspiration qu'on retrouve dans tous les concepts empreints de la dignité de la race humaine. Toutefois, si l'on remonte dans le temps, on s'aperçoit que rares sont les hommes qui ont accédé à la gloire de l'immortalité et plus rares encore les nations. Parmi ces quelques privilégiés, l'histoire rangera certainement le peuple algérien, qui, par sa volonté indomptable et son courage sans défaillance, a combattu contre un empire puissant et a remporté la victoire dans le plus important mouvement de libération qui se soit manifesté de nos jours. C'est après

huit ans de lutte et au prix d'un million de vies humaines qu'il est parvenu à ce résultat, mais le souvenir de ces héros disparus restera vivant et éternellement glorieux dans le cœur des hommes épris de liberté.

148. Lorsque, au cours des dernières années de ce combat historique ce but à atteindre s'est trouvé menacé par une terreur odieuse, une organisation de l'armée secrète qui ne reculait devant rien pour atteindre ses fins, ce petit peuple fier, sous la direction de ses chefs courageux et clairvoyants, s'est acquis une renommée impérissable par les rares qualités de discipline et de maîtrise de soi dont il a fait preuve et qui restaient jusqu'alors dans l'histoire l'apanage d'une poignée de martyrs et de saints. Jamais encore un peuple tout entier, en proie aux menaces les plus terrifiantes et en dépit des provocations les plus graves, n'avait montré une telle foi inébranlable dans le triomphe suprême du droit et des principes.

149. Mais, de même que l'homme ne peut parvenir à l'immortalité sans s'associer à une force universelle — quel que soit le nom que vous lui donniez —, de même le courageux peuple algérien ne serait peut-être pas parvenu à ces honneurs impérissables s'il ne s'était assuré l'appui de la force morale la plus influente qui soit dans le monde d'aujourd'hui, celle de l'Organisation des Nations Unies.

150. Les Nations Unies ont été du côté du peuple algérien dès le début de la lutte. A l'époque où l'Assemblée générale ne pouvait avancer qu'avec hésitation, le groupe des pays d'Afrique et d'Asie s'est chargé d'exercer une surveillance continue, portant inlassablement la lutte à la connaissance de l'opinion publique, usant de toute son influence morale et soutenant les espoirs de la résistance algérienne dans ses jours les plus sombres et les plus difficiles, alors que le peuple algérien se heurtait, semblait-il, à des forces presque écrasantes. Il convient d'ailleurs de rappeler que le Président du Comité permanent sur l'Algérie n'était autre que U Thant, dont nous avons à si juste titre reconnu la diplomatie patiente et la clairvoyance en le nommant Secrétaire général.

151. Tant de pensées et de sentiments jaillissent de l'esprit et du cœur lorsqu'on évoque cette époque de l'Algérie. Je terminerai cependant en mentionnant uniquement ce qu'il convient de ne pas oublier, car la lutte de l'Algérie se poursuit sous d'autres noms et sous d'autres formes dans plusieurs régions du continent africain, et aussi ailleurs.

152. Il y a beaucoup de leçons, beaucoup de grandes leçons à retenir de ce chapitre historique qui prend maintenant fin. Devant les problèmes d'une ampleur impressionnante que nous sommes appelés à résoudre lorsque nous passons par des moments de doute et d'hésitation, rappelons-nous la leçon que l'Algérie nous a donnée, la leçon du courage et de l'invincibilité des grandes masses des peuples du monde.

153. C'est le privilège que nous réserve le destin de tirer ces peuples de l'oppression et de l'esclavage et de les mener vers la liberté. Toutefois, si nous n'avons pas nous-mêmes la foi, le courage et la sagesse nécessaires pour les diriger, ayons au moins le bon goût et la sagesse de les laisser nous guider.

154. Il y a encore une leçon à retenir, à savoir que nous devons être fermement résolus à ne plus tolérer dans aucune région du monde de situation semblable

à celle qui s'est présentée en Algérie. Les sacrifices et les souffrances qui en découlent sont trop pénibles pour qu'on accepte de les voir se renouveler; ils sont trop dangereux pour la paix mondiale. La cause du colonialisme est une cause perdue irrémédiablement et qu'aucune puissance coloniale ne peut espérer faire valoir avec succès.

155. De nombreux représentants ont fait état ici de l'attitude courageuse du président de Gaulle dans cet événement de l'Etat indépendant d'Algérie. Nous tenons à joindre nos hommages à ceux qui ont déjà été rendus au président de Gaulle. Cette situation qui lui avait été léguée, il l'a réglée en homme d'Etat, avec la fermeté et la clairvoyance qui le caractérisent. Toutefois, cela nous a permis aussi de constater qu'avec la meilleure volonté du monde aucun homme, fût-il de l'envergure du président de Gaulle, ne peut résoudre un problème colonial sans se heurter à de graves difficultés si l'on a déjà trop tardé à le faire. La leçon que nous devons tirer de ces faits est donc la suivante: plus la liquidation du colonialisme se fera rapidement, mieux cela vaudra pour tous. En l'occurrence, le temps ne travaille pas pour nous.

156. Les Nations Unies ont déjà décidé, dans leur résolution 1514 (XV), de mettre fin au colonialisme dans toutes ses manifestations. Nous sommes maintenant, à l'Assemblée générale, d'autant plus forts pour accomplir cette tâche que les représentants de l'Algérie, ses héroïques chefs et hommes d'Etat, guidés par leur premier ministre Ahmed Ben Bella, seront avec nous pour porter au-delà des frontières de la patrie qui leur est chère la lutte en faveur de tous les peuples qui restent encore à libérer dans le monde.

157. Le gouvernement et le peuple de Ceylan saluent l'Algérie indépendante et souhaitent à son gouvernement et à son peuple bonheur, prospérité et succès pour les années à venir et dans les grandes tâches qui les attendent.

158. M. OKAZAKI (Japon) [traduit de l'anglais]: L'indépendance de l'Algérie en tant qu'Etat souverain, égal aux autres et Membre de l'Organisation des Nations Unies est maintenant devenue une réalité. La délégation japonaise prend sincèrement part à l'allégresse générale, et j'ai l'honneur de présenter, au nom du gouvernement et du peuple du Japon, nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux les meilleurs au premier ministre Ahmed Ben Bella, aux représentants de l'Algérie, au gouvernement qu'ils représentent ici et au peuple algérien.

159. Finalement, ce n'est pas la lutte, ce n'est pas la guerre qui ont valu à l'Algérie son indépendance. C'est plutôt le simple fait qu'on a enfin compris qu'en réalité une guerre ne règle jamais rien et que tôt ou tard les conflits doivent céder le pas aux processus d'évolution pacifique, aux méthodes de négociation et de compromis. Nous devons rendre particulièrement hommage à tous ceux, dans les deux camps de cette lutte longue et terrible en Algérie et en particulier au président de Gaulle, qui ont préparé avec sagesse et clairvoyance l'autodétermination du peuple algérien et l'heureux événement que nous célébrons aujourd'hui.

160. La lutte pour l'autodétermination en Algérie rencontrait de nombreux périls, le chemin de l'indépendance était semé d'obstacles, la route à parcourir était longue et pénible. A tous ceux, Français ou Algériens, qui ont perdu la vie le long de ce dur chemin, à tous ceux qui ont été si durement éprouvés par la

partie de ceux qu'ils aiment, nous voulons exprimer notre profonde sympathie.

161. Nous espérons sincèrement que les blessures laissées par l'épreuve terrible des huit dernières années seront bientôt refermées et que, l'Algérie nouvelle s'étant attelée aux tâches ardues de réconciliation et de reconstruction, un esprit de véritable fraternité régnera maintenant et à jamais entre les deux communautés qui se trouvent dans le pays et entre les deux grandes républiques. La paix et l'établissement de relations amicales étroites et permanentes entre la République française, Membre originaire de l'Organisation des Nations Unies, et la République d'Algérie, Membre le plus récent de l'Organisation, ne peuvent que renforcer grandement tout l'édifice de la paix et de la sécurité internationales et les efforts que nous nous sommes tous engagés à faire pour que ce noble idéal devienne une réalité.

162. Nous vous accueillons parmi nous très cordialement et sommes impatients de travailler avec vous, côte à côte, pour atteindre les nobles buts que les Nations Unies se sont fixés.

163. M. JAWAD (Irak) [traduit de l'anglais]: Nous accueillons aujourd'hui parmi nous un nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, la République algérienne, dont la naissance a été précédée d'une lutte héroïque sans précédent dans notre histoire. Pendant sept ans et demi, les clameurs passionnées d'un peuple brave et résolu à être libre ont fait retentir les murs de cette enceinte. A aucun moment ne fut tolérée ou même envisagée une solution autre que l'indépendance, et ce beau pays de l'Algérie a vu se dérouler des exploits héroïques et s'accomplir de tels sacrifices que le monde entier en était empli d'horreur et d'admiration.

164. Pour donner à ce jour historique toute sa signification, il faut le replacer dans le cadre du mouvement de libération nationale qui s'étend maintenant au monde entier. On peut à juste titre considérer l'indépendance de l'Algérie comme un tournant dans l'évolution de ce mouvement historique. Pendant sept ans, le monde a suivi avec admiration la lutte épique du peuple algérien contre les forces et les ressources énormément supérieures d'une grande puissance ayant de nombreux alliés. Jamais encore un peuple n'avait dû lutter dans des conditions si inégales pour gagner sa liberté. Jamais encore un peuple n'avait lutté avec une telle volonté et un tel esprit de sacrifice. La lutte menée en Algérie menaçait de diviser un grand pays et d'engendrer des conflits irréparables sans la sagacité et la résolution d'un grand homme, le président de Gaulle, auquel nous tenons à rendre un hommage mérité.

165. Du drame et du sacrifice, une nation est née. Elle ira de l'avant, vers un avenir digne de la valeur de ses héros combattants qui sont morts par centaines de milliers sur le champ de bataille. Par ses souffrances et son courage invincible, le peuple algérien a fait des grands idéaux contenus dans la Charte une réalité vivante et vibrante. Peut-on nier que la révolution algérienne a exercé une influence décisive en accélérant le mouvement de libération en Afrique et dans d'autres régions du monde? Par son exemple et par ses sacrifices, l'Algérie a vraiment fait œuvre de rédemption en Afrique. Par nous, peuple arabe, l'épopée algérienne restera éternellement l'une des pages les plus glorieuses de notre histoire. Nous avons envers le vaillant peuple algérien une dette de reconnaissance. Sa lutte a été et restera un motif d'inspiration et d'espoir pour ceux

d'entre nous qui combattent encore pour la liberté et l'indépendance.

166. Nous accueillons aujourd'hui parmi nous les représentants du peuple algérien dirigés par le premier ministre Ahmed Ben Bella, dont la réputation d'intrépide combattant de la liberté s'est répandue dans le monde entier. La guerre et ses ravages ont laissé un tragique héritage. La tâche de reconstruction mettra à l'épreuve la patience et le courage du peuple algérien autant que la lutte armée qu'il a dû mener pour se libérer de la domination étrangère.

167. En ce jour, du haut de cette tribune, nous rendons hommage aux innombrables milliers d'êtres humains qui ont donné leur vie pour que l'Algérie soit libre. Leur grand sacrifice n'a pas été vain. C'est pour ce jour que nous vivons aujourd'hui qu'ils ont combattu et qu'ils sont morts. Ce jour restera à jamais vivant dans l'histoire, car il marque une des plus grandes victoires remportées par l'homme dans sa lutte éternelle pour la liberté et la dignité.

168. M. ALI (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Il m'est difficile d'exprimer comme je le voudrais toute l'émotion, la joie et le bonheur que je ressens aujourd'hui en voyant la délégation de l'Algérie, dirigée par le premier ministre Ben Bella, prendre parmi nous la place qui lui revient.

169. Pendant sept longues années, le peuple du Pakistan a suivi — souvent avec angoisse, parfois avec colère, mais toujours avec admiration et espoir — la lutte que menaient sans défaillance ses frères de l'autre côté de l'océan pour briser le joug de l'asservissement imposé par l'étranger, devenir un peuple libre et être ainsi en mesure de forger véritablement son propre destin. Leurs misères étaient les nôtres, leurs souffrances trouvaient un écho dans nos cœurs.

170. Aujourd'hui, alors que cette longue lutte est arrivée à son terme, c'est le cœur transporté de joie que nous accueillons ici les représentants de l'Algérie libre, que nous acclamons et saluons les chefs d'un peuple qui a combattu bravement, qui a triomphé honorablement et qui est resté fidèle à ses objectifs sacrés.

171. La victoire que le peuple algérien a remportée n'est pas la victoire d'un peuple sur un autre. Dans l'amertume des années de guerre et dans les égarements qui en ont résulté, le peuple d'Algérie a subi des pertes terribles et tragiques. Il a consenti à sacrifier la fleur de sa jeunesse pour faire triompher une cause qui n'était pas uniquement la sienne, mais aussi celle de tous les peuples qui sont encore asservis à une domination étrangère, une cause qui émeut tout homme d'où qu'il vienne et quelles que soient sa race, sa couleur, ses croyances ou ses convictions, la cause de la dignité de l'homme, la cause de la justice, la cause de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

172. Longtemps après que se seront éteints les bruits et le tumulte du combat, après que les années d'amertume auront été oubliées, après que le souvenir de ce jour de réjouissance se sera estompé, le nom de l'Algérie restera le symbole du courage et de la fougue indomptables de l'homme et brillera comme un flambeau éclairant la route de tous ceux qui luttent pour être libres.

173. La France aussi sort d'une épreuve. L'honneur en revient à son grand chef et homme d'Etat, le président de Gaulle, dont la sagacité, la clairvoyance et la volonté ont tiré la France de cette situation périlleuse.

174. Nous nous joignons aux autres délégations pour rendre hommage tant au peuple algérien qu'au peuple français, qui ont permis à l'Assemblée de voir triompher aujourd'hui le droit et la justice sur la force et l'égarément. C'est une victoire dont doivent se réjouir tous les hommes de bonne volonté et qui doit servir d'encouragement aux combattants de la liberté.

175. Au nom du gouvernement et du peuple du Pakistan et au nom de la délégation du Pakistan, je souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation de l'Algérie et, par son entremise, j'adresse au peuple algérien nos salutations fraternelles et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

176. M. TARAZI (Syrie): En 1955, alors que l'Assemblée générale discutait du point de savoir si la question algérienne devait être inscrite à son ordre du jour, M. Shukairy, alors représentant de la Syrie, a déclaré du haut de cette tribune [532ème séance] que l'Algérie serait un jour admise aux Nations Unies. Je suis fier de rappeler ses paroles, car elles étaient entachées d'un optimisme convaincu et d'une foi inébranlable. Je suis heureux de constater que le premier orateur à avoir félicité l'Algérie indépendante de son admission parmi nous a été M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères de la République française.

177. Le peuple algérien a mené une lutte héroïque qui s'est inscrite à jamais dans les annales des guerres libératrices. Il a lutté pour que sa personnalité arabe lui soit reconnue; il a lutté pour être maître sur le sol de ses ancêtres; il a lutté pour que les coalitions fomentées par les forces de la réaction, des attardés du colonialisme et de la nostalgie des grandeurs vaines et fausses, soient complètement détruites. Sa lutte n'a donc pas été vaine. Elle n'aura pas seulement servi l'Algérie mais l'ensemble de l'humanité. Le peuple et le gouvernement de la République arabe syrienne, qui ont suivi avec une attention vigilante les différentes étapes de la lutte du peuple algérien, sont heureux de féliciter l'Algérie indépendante et Membre des Nations Unies, ainsi que le chef de son premier gouvernement, M. Ahmed Ben Bella.

178. L'Algérie, grandie par la lutte, aguerrie par l'expérience, ne manquera pas de contribuer au succès de notre organisation. Il m'est également agréable de féliciter et de remercier tous ceux, parmi les Français, qui ont mesuré à leur juste valeur les impératifs de ce qu'on a appelé la guerre d'Algérie. Il est certain que des personnalités aussi distinguées que celles de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Louis Aragon, Claude Bourdet, le bâtonnier William Thorpe et bien d'autres ont fait honneur au trésor de liberté que la France de la révolution possède en elle. Ils ont relevé le prestige mondial d'une France qui a donné au monde Voltaire, l'Encyclopédie, Victor Hugo, Émile Zola et bien d'autres.

179. Il m'est également agréable de féliciter le Gouvernement français, et son chef, le Président de la République, le général de Gaulle, pour l'œuvre qu'ils ont accomplie en frayant le chemin aux Accords d'Evian. Nous sommes convaincus que les relations entre le monde arabe et la France vont entrer dans une phase nouvelle; une France dégagée du concept colonial est bien plus forte qu'une France que l'on prétendait puissante parce qu'elle avait envoyé des soldats en Asie et en Afrique. Aussi sommes-nous fermement convaincus que les rapports entre nos pays et la France seront fondés sur la compréhension mutuelle et l'amitié.

180. Je termine en réitérant les félicitations et les vœux sincères que le peuple et le gouvernement syriens formulent à l'égard du peuple et du gouvernement frères de la République algérienne démocratique et populaire.

181. M. AUGUSTE (Haïti): Nous vivons en ce moment des instants de forte émotion, en saluant, au nom du groupe latino-américain, l'admission de la République algérienne démocratique et populaire à l'Organisation des Nations Unies, et en voyant le chef de son gouvernement, M. Ben Bella, prendre place parmi nous tandis que se prolongeaient encore les applaudissements enthousiastes de l'auditoire.

182. Toute naissance est un événement considérable qui s'accompagne de bouleversements dans l'ordre naturel, qui finissent presque toujours fort heureusement par s'apaiser et se faire oublier par la beauté, les richesses de la flore qui surgit et la nouvelle ordonnance des choses qui fait poindre de grands espoirs à la manière de quelque radieux lever de soleil sous le ciel des tropiques.

183. Dans la vie de l'homme, tout comme dans celle des peuples, ce grand événement qu'est la naissance passe, lui aussi, par ce processus qui veut que les grandes joies de ce monde, les ultimes satisfactions s'achètent aux prix de sacrifices qui composent les belles pages d'histoire, qui demeurent, pour ceux qui croient aux valeurs humaines, un sujet de profondes méditations.

184. La République algérienne démocratique et populaire, que nous accueillons aujourd'hui, immortalise l'une de ces pages lourdes d'enseignements qui se situent parmi les faits mémorables et les grands événements politiques des temps actuels, qui honorent le courage, le patriotisme du peuple algérien, autant que le sens des réalités de ce remarquable politique et homme d'Etat qu'est le Président de la République française, le général de Gaulle.

185. Au-delà des sacrifices et de l'héroïsme de ceux qui, les armes à la main, se sont battus et sont morts pour faire de l'Algérie un Etat libre, indépendant et respecté, il nous plaît de reconnaître dans l'Accord d'Evian l'un de ces actes qui, s'ils consacrent la victoire des armes, sont aussi un symbole qui rappelle que, pour certains, on se grandit en reconnaissant aux autres le droit à la liberté.

186. Pour toutes ces raisons, l'Organisation des Nations Unies ouvre aujourd'hui ses portes à l'un de ces jeunes Etats, qui arrive parmi nous riche d'une de ces plus formidables épopées qui forcent l'admiration.

187. A ceux qui ont le grand honneur de le représenter dans ce prétoire où, si souvent, on a exalté le courage de ses fils et leur passion pour la liberté, nous demandons de bien vouloir transmettre au gouvernement et au peuple algériens nos sentiments de sincère admiration et nos vœux de bonheur et de prospérité, et nous leur disons: Nous sommes certains que votre patriotisme, votre courage et votre mâle volonté, qui vous ont soutenus dans le grand combat que vous avez mené victorieusement pour forger cet Etat libre et indépendant qui fait votre fierté et qui fait aussi que nous vous admirons, vous allez maintenant les appliquer à organiser votre pays. C'est une tâche d'un autre genre et beaucoup plus difficile que de remporter des victoires militaires, mais elle n'est nullement au-dessus des hommes que vous êtes, vous qui avez conquis, grâce aux valeurs que vous repré-

sentez, ce siège que vous occupez si légitimement à l'Organisation des Nations Unies.

188. Vous venez, nous en sommes sûrs, pour être de ceux dont la voix se fera toujours entendre pour défendre et fortifier cette organisation dont vous faites désormais partie et, par voie de conséquence, également, les grands principes qu'elle postule et au nom desquels nous sommes heureux et fiers de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

189. M. KURAL (Turquie): Je suis particulièrement heureux aujourd'hui d'exprimer ici, au nom de la délégation turque, la joie que nous éprouvons de voir l'Algérie se joindre à nous, au sein de l'Organisation des Nations Unies.

190. Qu'il me soit permis également de dire en cette occasion combien nous avons été tous heureux, en Turquie, de voir aboutir à sa solution naturelle le problème algérien, qui nous a si profondément affectés pendant de longues années, solution précédée par tant de souffrances et de sacrifices.

191. Le peuple turc a, de tout temps, nourri des sentiments fraternels envers le peuple algérien et, d'autre part, l'établissement des liens traditionnels d'amitié qui lient mon pays à la France remontent loin dans les siècles passés. C'est pourquoi nous avons accueilli avec joie cette solution qui rend justice aux aspirations légitimes et naturelles du vaillant peuple algérien et qui est conforme aux traditions libérales de la France.

192. Nous considérons qu'un hommage tout particulier doit être rendu aux chefs et aux hommes d'Etat algériens ainsi qu'aux hommes d'Etat français, et, en particulier, au général de Gaulle, pour la sagesse, le réalisme et la clairvoyance qu'ils ont apportés, dans des circonstances extrêmement difficiles, à la solution d'un problème qui envenimait les relations entre deux peuples.

193. Au moment où la délégation algérienne, présidée par M. Ahmed Ben Bella, se joint à nous au sein des Nations Unies pour donner son précieux apport aux travaux de l'Assemblée, et où l'Algérie prend, parmi les nations, la place qui lui est due, je suis particulièrement fier que ce soit à moi qu'il incombe, au nom de mon pays, de lui exprimer nos félicitations les plus chaleureuses et de lui souhaiter pour l'avenir tout le bonheur et toute la prospérité qu'elle mérite.

194. M. USHER (Côte-d'Ivoire): L'indépendance de l'Algérie est un symbole. Tout un chacun s'en réjouit et les raisons peuvent être différentes; mais en tant qu'Africain, je ressens d'abord le triomphe de la liberté, la libération d'un pays africain, l'indépendance d'une autre parcelle de terre africaine et, partant, le renforcement de cette unité de l'Afrique qui se dessine.

195. Ma délégation se réjouit, mais elle ne peut s'empêcher de songer, hélas, à ceux qui sont tombés et qui tomberont encore parce que certains gouvernants, et même certains gouvernés attardés, n'auront pas compris qu'une formule, même d'apparence colonialiste, ne saurait résister à la force qui entraîne tous les peuples d'Afrique vers l'indépendance.

196. Mon gouvernement sait d'expérience qu'un peuple menacé dans sa liberté et acculé au désespoir a le devoir et le droit de se défendre par tous les moyens, et Napoléon III n'a commencé à réfléchir sur l'Italie que lorsqu'il a été visé par la bombe d'Orsini.

197. Tous les nationalistes incompris useront de la même méthode. Mais il nous appartient de savoir que toutes les forces qui leur seront opposées n'aboutiront qu'à des destructions inutiles de vies humaines, car rien ne saurait résister à des concepts.

198. C'est convaincu de cela que le président Houphouët-Boigny n'a cessé de multiplier les contacts et les appels de plus en plus angoussés pour hâter le jour de la négociation. Le 3 janvier, dans un discours à l'Assemblée nationale de la Côte-d'Ivoire, il devait déclarer:

"La France ne peut ignorer le péril mortel qui pèse sur l'Afrique du fait de la prolongation de la guerre d'Algérie. Elle ne peut pas non plus ignorer la situation tragique dans laquelle elle nous placerait si, par malheur, notre appel à la paix, à la négociation et à la mise en pratique démocratique du principe de l'autodétermination n'était pas suivi d'effets."

Et le Président Houphouët d'ajouter:

"La France ne peut pas ne pas comprendre."

199. La grandeur du général de Gaulle, à laquelle nous rendons hommage, est de s'être toujours engagé résolument dans le sens de l'histoire. Nous admirons sa foi, son ardeur et son courage, qui, dans certaines circonstances, ont sauvé la France et qui, de nouveau, viennent de lui permettre, en donnant l'indépendance à 16 pays africains et malgaches, y compris l'Algérie, de sauver la France, l'Afrique et le monde, au risque de sa propre vie.

200. Le Président Houphouët-Boigny, son gouvernement et le peuple de Côte-d'Ivoire saluent le président Ahmed Ben Bella, son gouvernement et le peuple algérien. Ils rendent hommage à la maturité politique du peuple algérien, au pacifisme qu'il a opposé à la cohorte des désespérés qui ont entrepris de détruire à la dernière heure l'œuvre accomplie par le peuple algérien et le général de Gaulle à Evian. Ils se réjouissent de la sauvegarde de l'intégrité et de l'unité de l'Algérie, et forment des vœux pour la prospérité de ce pays.

201. Je voudrais terminer en tirant la leçon de l'acte que nous avons accompli tout à l'heure en admettant l'Algérie au sein des Nations Unies et en consacrant à jamais son indépendance. La fiction de l'Algérie-province est plus ancienne que le rattachement de Nice à la France; cependant, elle n'a pas résisté à la volonté d'indépendance des Algériens. Les bourgeois du temps de Louis-Philippe ne se doutaient pas qu'en applaudissant aux conquêtes de Bugeaud ils applaudissaient à la victoire des petits-fils des guerriers d'Abd el-Kader. Désormais, tout le monde doit être convaincu qu'aucune fiction, juridique ou constitutionnelle, ne saurait résister au nationalisme.

202. Les guerres coloniales sont inutiles; leurs cohortes de répression, de ratisage ne sont que des preuves d'une folie généralisée; la force militaire ne prévaudra jamais contre des idées et des concepts; et ceux qui ont prétendu conserver par les armes l'empire de Gallieni, de Lyautey et du Père de Foucauld en ont eu pour leur grade.

203. L'histoire est une science; elle transcende pour devenir même théologique. L'empire romain s'est effondré; le grand empire napoléonien n'a pas résisté à l'éclosion des nationalités; le nationalisme est de tous les temps, de tous les siècles; il n'a pas de couleur.

204. A l'occasion de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, mon pays souhaite que tous les Membres des Nations Unies, qui ont pris l'engagement de préserver les générations futures du fléau de la guerre, redoublent de vigilance pour éviter les guerres, toutes les guerres, mêmes les guerres coloniales; et cela ne sera que si chacun de nous comprend que le colonialisme est devenu une tunique de Nessus dont il faut se débarrasser à tout prix.

205. M. DELISLE (Canada): J'ai l'honneur de présenter ces paroles de bienvenue non seulement au nom de la délégation du Canada, mais aussi au nom de la délégation de la Nouvelle-Zélande, qui désire faire siens les sentiments que j'exprime en ce moment.

206. C'est avec un sentiment de grande satisfaction que le Canada accueille aujourd'hui l'Algérie au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes à même de comprendre la fierté que le gouvernement et le peuple d'Algérie ressentent à l'occasion de cette brillante consécration de leur accession à l'indépendance et à la souveraineté, dont nous sommes témoins aujourd'hui. Pour que l'Algérie puisse aujourd'hui prendre sa place parmi nous, il a fallu non seulement tout le courage dont le peuple algérien a fait preuve, mais aussi la haute vision et la ferme volonté du Président de la République française, le général de Gaulle. Je me permets ici, après tant d'autres, de lui rendre hommage au nom de mon pays pour le rôle éminent qu'il a joué dans les événements historiques des dernières années.

207. Je voudrais également souhaiter la bienvenue et exprimer mes meilleurs vœux au Premier Ministre d'Algérie, M. Ben Bella; je veux le féliciter, ainsi que son gouvernement, pour le succès qu'ils ont remporté dans la mise en œuvre des mesures touchant la protection des citoyens de diverses origines raciales vivant en Algérie, pour la réorganisation du secteur administratif du gouvernement et la restauration de l'économie du pays.

208. Outre qu'elle aura à affronter des problèmes difficiles, comme tout gouvernement doit, l'envisager en accédant au pouvoir, la République algérienne devra maintenant tenter d'effacer les cicatrices que sept années de lutte acerbée ont laissées. Mais l'esprit dans lequel les négociations qui devaient aboutir à l'indépendance ont été menées et la modération dont les deux parties en cause ont fait preuve durant cette période si difficile constituent un heureux présage pour l'avenir. Le Canada souhaite vivement que cet esprit de compréhension se maintienne et qu'une association fructueuse, fondée sur une estime réciproque, continue d'unir les deux républiques.

209. Le Canada compte entretenir avec l'Algérie les mêmes liens d'amitié dont il bénéficie de la part des autres pays d'Afrique et du monde arabe, et cela d'autant plus qu'une communauté de langue existe entre nos deux pays.

210. Ma délégation, ainsi que la délégation de la Nouvelle-Zélande espèrent pouvoir collaborer d'une façon étroite avec la délégation algérienne pour la solution des problèmes auxquels les Nations Unies ont et auront à faire face.

211. M. VAKIL (Iran): Qu'il me soit permis de joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé, pour souhaiter la bienvenue à M. Ben Bella, le Premier Ministre d'Algérie, et à la délégation de

la République algérienne, qui vient de prendre sa place parmi nous.

212. C'est pour moi une source de profonde joie que de me faire l'interprète des sentiments du gouvernement et du peuple de l'Iran afin de présenter à M. Ben Bella et, par son intermédiaire, au vaillant peuple algérien les félicitations les plus sincères à l'occasion de l'admission de l'Algérie à l'Organisation des Nations Unies.

213. L'indépendance algérienne, acquise après sept années de luttes héroïques mettant fin à une longue tragédie, réconcilie enfin, dans la justice et la liberté, deux peuples qui nous sont l'un et l'autre bien chers. Ma délégation est fière d'avoir été parmi les premières à attirer, en 1956, l'attention du Conseil de sécurité sur la situation en Algérie^{5/} et d'avoir ainsi rendu l'opinion mondiale consciente de la nécessité de donner, le plus rapidement possible, satisfaction aux aspirations légitimes du peuple algérien. Pendant sept ans, l'Algérie a été au centre des préoccupations des Nations Unies; aujourd'hui, nous nous réjouissons de voir son représentant prendre sa place parmi nous. Nous sommes persuadés que l'Algérie aura une place de choix dans les activités de cette organisation et jouera un rôle déterminant au sein de la grande famille africano-asiatique.

214. Le Premier Ministre de l'Iran, dans un télégramme qu'il a récemment adressé à M. Ben Bella à l'occasion de son investiture disait:

"Je forme les vœux les plus sincères tant pour votre succès dans la noble mission dont vous êtes chargé que pour le progrès et la prospérité du vaillant peuple algérien, et c'est animés des intentions les plus fraternelles que nous comptons travailler à renforcer les nombreux liens qui existent déjà entre nos deux pays."

215. A cette occasion, je voudrais aussi rendre hommage au Gouvernement de la France et en particulier au Président de la République française, le général de Gaulle, qui, par sa sagesse politique et son réalisme constructif, a joué un rôle déterminant dans l'heureux aboutissement du drame algérien.

216. Je termine en souhaitant à l'Algérie indépendante prospérité et bonheur et plein succès dans l'œuvre gigantesque de reconstruction qui s'offre maintenant à elle.

217. M. COULIBALY (Mali): En s'associant à la présentation du projet de résolution [A/L.394 et Add.1] par lequel notre assemblée vient de décider à l'unanimité et par acclamation l'admission de la République démocratique et populaire algérienne, ma délégation a voulu s'acquitter d'un devoir de solidarité fraternelle et rendre un hommage bien mérité au vaillant peuple algérien pour les sacrifices de tous ordres qu'il a acceptés pour la reconquête de son indépendance nationale. L'admission de la République algérienne démocratique et populaire dans la grande famille des nations souveraines est un événement dont l'importance et la signification historiques donnent à notre décision ce caractère de solennité et cette atmosphère de recueillement qui est la marque de notre assemblée aujourd'hui.

218. La République du Mali, qui, depuis des siècles, entretient des relations de bon voisinage avec l'Algérie,

^{5/} Documents officiels du Conseil de sécurité, onzième année, Supplément d'avril, mai et juin 1956, document S/3589 et Add.1.

n'a jamais douté du succès de la révolution que le peuple algérien a déployée et conduite à une heureuse conclusion dans des conditions et avec des moyens qui font penser aux légendes dont l'Afrique est si riche.

219. Le peuple et la République du Mali ont toujours été conscients du rôle déterminant que la révolution algérienne a joué dans les mouvements de libération de l'Afrique. Cette appréciation objective de la justesse et de la portée de la lutte du peuple algérien devait nécessairement renforcer la solidarité traditionnelle qui existait entre nos deux pays et lui donner un caractère si dynamique. C'est dans cette perspective, au lendemain de la proclamation de l'indépendance de la République du Mali, pendant que l'armée de l'ancienne puissance administrante, qui combattait le peuple algérien, occupait encore des bases importantes dans notre pays, alors que notre propre indépendance était encore soumise à de dures épreuves, que mon gouvernement a reconnu la République algérienne et décidé d'entretenir des relations diplomatiques avec elle.

220. Expliquant cette décision devant la presse, le Président de la République du Mali, M. Modibo Keita, déclarait alors: "Nous n'avons pas de choix. Le peuple algérien est un peuple frère; il combat contre le régime colonial que nous condamnons; nous sommes à ses côtés quoi qu'il puisse advenir."

221. Nous souhaitons ardemment que la signification profonde qui se dégage de la présence de l'Algérie désormais effective au sein de notre organisation puisse être comprise enfin par les puissances coloniales encore attardées et par les gouvernements de colons qu'elles ont mis en place dans certains territoires africains. En effet, le peuple algérien, par ses martyrs, vient de donner la preuve qu'il n'y a pas de limites au sacrifice pour un peuple décidé à reconquérir son indépendance nationale. Ces sacrifices et ces souffrances, le peuple algérien les a acceptés avec courage et avec une grande conscience politique, en nourrissant l'espoir que son succès fera comprendre à toutes les puissances coloniales le caractère absurde de leur volonté de continuer à dominer d'autres peuples par la force.

222. Le réalisme dont le chef de l'Etat français, le général de Gaulle, a fait preuve dans la solution du problème algérien est très méritoire, et il est juste de rendre hommage à son courage et à sa sagesse politique. Puisse le Gouvernement du Portugal comprendre cette leçon et mettre fin à la tragédie qu'il entretient en Angola, au Mozambique et ailleurs. Le peuple algérien a notre admiration et notre sympathie.

223. Ma délégation est donc très heureuse de compter parmi les auteurs du projet de résolution demandant l'admission de la République démocratique et populaire algérienne au sein de l'Organisation des Nations Unies. Je suis convaincu que le peuple algérien, qui a donné la preuve de sa cohésion et de sa maturité politique, se conformera aux principes de la Charte et apportera une contribution positive aux travaux de notre organisation.

224. Au nom de la République du Mali, j'adresse donc à la délégation algérienne mes félicitations fraternelles et je reste persuadé que l'identité des objectifs de nos deux gouvernements renforcera notre coopération au sein de l'Organisation des Nations Unies.

225. M. WACHUKU (Nigeria) [traduit de l'anglais]: C'est avec le plus grand plaisir et non sans émotion

que je prends la parole du haut de cette tribune pour accueillir à l'Organisation des Nations Unies une nouvelle nation d'Afrique. Il y a deux ans, une cérémonie semblable à celle à laquelle nous assistons aujourd'hui se déroulait en l'honneur de mon propre pays.

226. Ce doit être pour nous non pas tant l'occasion de prononcer de longs discours, mais plutôt celle de nous accorder un instant de réflexion, car nous pensons en ce moment au difficile problème qui a été résolu grâce aux efforts conjoints de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies travaillant de concert et en particulier de tous les membres du groupe des pays d'Afrique et d'Asie, qui, contre vents et marées, ont soutenu l'Algérie dans sa lutte pour l'indépendance. Le nouveau statut que la nation algérienne a acquis aujourd'hui implique de lourdes responsabilités.

227. J'ai sous les yeux une carte de l'Afrique. En suivant la bordure septentrionale de ce continent, qui s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge, je constate que, compte tenu de l'événement historique que nous célébrons aujourd'hui et à l'exception d'une petite enclave située dans la partie nord-ouest du continent, nous devrions inscrire le mot "fin" au bas du chapitre de l'histoire qui traite du colonialisme et de l'impérialisme dans cette région nord de notre continent. Le cœur même de l'Afrique, sa partie la plus profonde, en ressent aujourd'hui une joie intense et une grande émotion.

228. En félicitant l'Algérie au nom du gouvernement et du peuple de la Nigéria, je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte pour dire combien nous apprécions le rôle joué par la Tunisie, le Maroc, la Libye, la République arabe unie et les autres pays situés dans cette région nord de l'Afrique et voisins de l'Algérie, en ces jours d'affliction, de souffrance et d'épreuve que l'Algérie a vécus. Sans l'appui effectif, moral et matériel qu'ils ont donné à l'Algérie, celle-ci n'aurait pu compter sur cette sécurité que lui assuraient ses arrières et qui lui a permis de résister à la grande puissance qui l'a tenue sous son joug pendant si longtemps.

229. Ainsi, en exprimant notre reconnaissance à tous ceux qui ont rendu possible l'avènement de cette nouvelle nation africaine et son admission à l'Organisation en ce jour, nous ne remplirions pas vraiment tous nos devoirs si nous ne gardions pas présents à l'esprit tous ceux qui ont contribué à ce grand succès. Car le succès de l'Algérie est un succès pour l'Afrique; les réalisations de l'Algérie compteront au nombre des réalisations de l'Afrique et, si l'Algérie réussit à faire de son indépendance quelque chose de valable, elle contribuera ainsi à la gloire et à l'honneur de notre continent. Etant donné que l'Algérie s'est vu conférer de lourdes responsabilités du fait de circonstances et d'événements historiques, je prévois que ce pays aura un rôle décisif et important à jouer dans la partie septentrionale de l'Afrique, bien que c'est seulement aujourd'hui que ce pays est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi, en harmonie avec le télégramme que le Premier Ministre de mon pays a déjà adressé au Premier Ministre de l'Algérie et avec l'amitié et la reconnaissance qui jaillissent du plus profond de notre cœur en accueillant l'Algérie en cette enceinte, je tiens à exprimer ma certitude qu'ayant accepté de faire partie de l'Assemblée l'Algérie usera de tous ses talents et de toute l'expérience acquise au cours

des pénibles moments qu'elle a traversés pour s'efforcer de jouer le rôle qui lui revient dans l'oeuvre de rédemption totale de notre continent. Je suis certain aussi que dans cette lutte pour la libération complète du reste du continent tous les pays africains travailleront en harmonie dans un esprit de fraternelle camaraderie, afin qu'en dernière analyse nous puissions plus tard considérer ce jour glorieux comme le début d'un nouveau chapitre dans les annales de la future splendeur de l'Afrique.

230. Comme je l'ai dit précédemment, l'heure n'est pas aux longs discours. Dès l'instant où nous avons été admis à l'Organisation des Nations Unies, nous n'avons pas hésité à soutenir l'Algérie dans la lutte qu'elle menait. Nous n'avons jamais ralenti nos efforts pour permettre à l'Algérie de retrouver une âme et nous espérons sincèrement qu'avec l'accession de l'Algérie à l'indépendance et l'admission de ce pays à l'Organisation l'Algérie deviendra la fille aînée de l'Afrique.

231. Une fois de plus, au nom de mon pays et de mon gouvernement, je dis à l'Algérie: Soyez la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, soyez la bienvenue au sein de la famille africaine de nations, soyez la bienvenue dans la communauté mondiale des nations libres et indépendantes.

232. M. CHERMONT (Brésil): La délégation du Brésil désire s'associer aux félicitations et aux vœux qui ont été exprimés, au sein de notre organisation, à l'occasion de l'admission de la République algérienne: Les Nations Unies — et le Brésil tout particulièrement — sont fiers de compter parmi elles un nouvel Etat qui, par sa lutte pour l'indépendance, a écrit une histoire déjà toute de persévérance et d'héroïsme.

233. En Algérie, nous avons une démonstration éclatante du principe de l'autodétermination. Nous sommes persuadés que, en raison même du processus de sa libération, l'Algérie apportera aux travaux de notre organisation une contribution de valeur inestimable.

234. Au nom de mon gouvernement et du peuple brésilien, je suis très heureux d'exprimer au gouvernement présidé par M. Ben Bella et au courageux peuple de l'Algérie notre profonde satisfaction de l'admission de la République algérienne aux Nations Unies, ainsi que nos vœux les plus chaleureux pour l'avenir de ce nouvel Etat.

235. M. PAZHWAQ (Afghanistan) [traduit de l'anglais]: C'est un grand honneur pour moi que de prendre ici la parole pour souhaiter à l'Algérie, au nom du Gouvernement de l'Afghanistan et du peuple afghan, la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, et d'exprimer la profonde joie que nous ressentons en ce moment historique que nous avons attendu et espéré depuis si longtemps.

236. Je ne laisserai pas de sombres pensées ternir ce moment d'allégresse. Nous nous réjouissons aujourd'hui de nous trouver devant une situation que nous avons toujours désirée, et notre joie est d'autant plus intense qu'il existe entre le peuple afghan et le peuple algérien des liens étroits d'amitié et aussi, et surtout, du fait que l'indépendance de l'Algérie équivaut à reconnaître une fois de plus le droit naturel de tous les peuples et de toutes les nations à l'autodétermination, à la liberté et à l'égalité.

237. C'est un jour dont peuvent être fiers non seulement le peuple algérien, mais aussi les Nations Unies.

La lutte du peuple algérien a pris fin de la seule manière qui était possible quelles que fussent les circonstances, mais il est à noter que, pour permettre à la lutte de l'Algérie d'aboutir à cette heureuse issue, la seule possible, répétons-le, les Nations Unies ont joué un rôle important qui restera dans l'histoire.

238. Ayant rappelé l'importance de la coopération qui a existé entre les chefs algériens et les Nations Unies, nous tenons également à rendre hommage au grand peuple français, qui, dès le début de la lutte, comptait de nombreux partisans de l'indépendance algérienne et qui s'est finalement rallié en majorité à la politique d'autodétermination adoptée par ce grand chef français qu'est le président de Gaulle. Tout en évoquant le rôle décisif que celui-ci a joué, nous nous souvenons de la tristesse que nous avons éprouvée lorsque nous avons constaté les importantes divergences d'opinion qui nous séparaient de la France, avec laquelle nous avons toujours entretenu les relations les plus amicales et envers laquelle nous avons une dette de reconnaissance pour l'aide qu'elle apporte à l'Afghanistan et la coopération dont elle fait preuve depuis des années dans des domaines fondamentaux tels que nos programmes culturels et éducatifs, coopération qui s'exerce dans un esprit de traditionnelle amitié.

239. C'est pourquoi nous apprécions avec une joie toute particulière le fait que nous pouvons envisager, maintenant que la question algérienne est réglée, la reprise des relations amicales entre l'Algérie et la France et aussi le fait que l'Algérie a été admise à l'Organisation avec la participation effective de la France et conformément au désir sincère de tous les autres Etats Membres.

240. L'indépendance de l'Algérie a coûté extrêmement cher. Comme en conviendront tous ceux qui étudient l'histoire, aucun autre peuple ne saurait mieux apprécier l'héroïque combat du peuple algérien que le peuple afghan. L'histoire n'offre pas en effet de meilleur exemple que celui du peuple algérien travaillant ces dernières années à la reconquête de son indépendance, exemple que l'on peut rapprocher cependant des difficultés éprouvées par les Afghans pour défendre et maintenir leur propre indépendance. Nul autre peuple n'était donc mieux à même de garder foi et confiance en la victoire de l'Algérie lorsque cette grande nation faisait la guerre et nul autre ne peut se réjouir plus maintenant que les buts visés sont atteints. Nous sommes également persuadés que l'Algérie apportera une contribution constructive à l'oeuvre des Nations Unies.

241. Nous espérons qu'après tant d'années d'agitation le peuple algérien pourra consacrer toute son énergie productive au redressement de son pays afin qu'il devienne le vivant symbole de ce qu'on peut accomplir lorsque le droit naturel d'un peuple à l'autodétermination et à l'indépendance est reconnu, et afin qu'il soit une source d'espoir pour les peuples qui luttent encore pour obtenir ce que le peuple algérien vient de s'assurer.

242. En terminant, je citerai les paroles que nous prononçons lorsque nous saluons notre drapeau national ainsi que les drapeaux de l'indépendance et de la liberté, d'où qu'ils soient:

"Des millions d'hommes tombent pour qu'on puisse hisser un seul drapeau et qu'une nation naisse à l'indépendance!"

Nous sommes heureux de saluer en ces termes le drapeau algérien, qui va flotter parmi ceux des nations indépendantes auxquelles nous sommes unis, dans le cadre de ce grand rassemblement des nations, par des principes qui ont valu à l'Algérie de pouvoir prendre place dans la communauté des nations.

243. Je ne puis mieux rendre hommage aux héros algériens — hommes et femmes — qui ont fait le sacrifice de leur vie qu'en terminant par ces mots: "Vive l'Algérie."

244. M. MERIKOSKI (Finlande): Les délégations de l'Autriche, du Danemark, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède ont fait à la délégation de la Finlande le grand honneur de la prier de parler en ce jour faste en leur nom. Nos six délégations joignent donc leurs voix, aujourd'hui, pour adresser à la délégation algérienne leurs souhaits les plus chaleureux de bienvenue dans cette enceinte. Ce jour, nous l'avons attendu pendant de longues et douloureuses années. Nous avons cruellement ressenti, dans nos consciences et dans nos cœurs, la tragédie algérienne, sa violence, son ampleur, sa durée. Profondément consolés de nos responsabilités dans la communauté des nations, amis sincères de l'Algérie comme de la France, nous avons voulu faire ici notre possible pour que prenne fin cette lutte fratricide qui a pendant si longtemps ensanglanté le sol de votre patrie. Nous ressentons une très grande joie de pouvoir enfin accueillir dans cette salle les représentants de l'Algérie libre, souveraine et indépendante. Nous savons quels efforts, quelle patience, quelle sagesse, quel courage il a fallu, de part et d'autre, pour que ceci devint possible. En vous félicitant d'avoir su si bien agir, nous nous devons de saluer aussi les hautes qualités du grand homme d'Etat qui préside aux destinées de la France et qui a si puissamment œuvré pour aboutir à cet heureux résultat.

245. Nous éprouvons une profonde satisfaction à pouvoir travailler ici avec vous à l'édification de ce monde pacifique et uni, à l'instauration de ce règne de la justice, de la sécurité et du respect mutuel auquel nous aspirons. Nous comptons beaucoup sur votre apport. Nous en voyons l'importance. Nous avons la conviction que les épreuves douloureuses dont vous avez triomphé et toute votre expérience passée vous feront poursuivre avec ténacité, patience et sagesse ces objectifs communs qu'énumère la Charte et qui sont la raison pour laquelle les nations

du monde, avides d'une vie meilleure, ont voulu former ensemble cette Organisation des Nations Unies.

246. M. BARRINGTON (Birmanie) [traduit de l'anglais]: Bien que séparés de l'Algérie par des milliers de kilomètres, le gouvernement et le peuple de l'Union birmane ont considéré dès le début comme leur propre lutte celle que le peuple algérien livrait pour son indépendance. C'est dans cet esprit que nous avons fourni toute l'aide possible au vaillant peuple algérien dans la lutte historique qu'il a menée pour la liberté.

247. L'humble rôle que la Birmanie, de concert avec tous les autres membres du groupe des pays d'Afrique et d'Asie, a eu l'honneur de jouer, tant dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies qu'en dehors de cette institution, n'a pas à être rappelé. C'est donc avec une grande joie et une grande satisfaction pour ma délégation que nous avons admis aujourd'hui à l'Organisation les représentants de la République algérienne démocratique et populaire. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue, et nous espérons développer encore et renforcer les liens d'amitié qui existent entre nos pays et nos peuples, amitié qui remonte aux années de lutte qu'a traversées l'Algérie.

248. En félicitant nos frères algériens, nous tenons aussi à rendre hommage au président de Gaulle, car sans sa clairvoyance et son courage la tragédie algérienne, tragédie pour l'Algérie, pour la France et pour le monde entier, continuerait encore aujourd'hui.

249. L'avènement de la République algérienne démocratique et populaire et la présence parmi nous aujourd'hui de son premier ministre Ahmed Ben Bella sont une victoire de la liberté, de la justice et de la paix. C'est aussi une victoire et un enrichissement pour l'Organisation des Nations Unies, qui ouvre aujourd'hui ses portes joyeusement à ce nouvel Etat, né de l'héroïsme et du sacrifice suprême et aussi du bon sens et de la raison qui sont l'essence même de notre charte.

250. Nous prions la délégation algérienne de bien vouloir transmettre au gouvernement et au peuple algériens les salutations fraternelles et chaleureuses ainsi que les vœux les meilleurs du gouvernement et du peuple birman.

La séance est levée à 18 h 35.